



**ORGANE TRIMESTRIEL DE LA
FRATERNELLE DES CHASSEURS ARDENNAIS**

DIRECTION-REDACTION
Rue Gabrielle 59 - 1180 Bruxelles
Tél. : 345 61 32

ADMINISTRATION
Avenue de la Brabançonne 80 B - Bte 29 - 1040 Bruxelles
CCP 000-0344969-37 : Fraternelle des Chasseurs Ardennais, Arlon

PHOTO SOUVENIR — LOUVAIN 1944



La photographie ci-dessus représente le groupe de Chasseurs Ardennais qui, après avoir été détenus à Liège, furent envoyés à Louvain, au lieu de détention dénommé «Stalag 304» d'où ils prirent diverses destinations (légende détaillée en page 5).

Dimanche 27 avril 1980 - Congrès national à Athus

LISTE D'ADRESSES DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DES DIRIGEANTS DES SECTIONS LOCALES

PRESIDENT D'HONNEUR: Général-major e.r. Lucien CHAMPON — Boulevard du Souverain 213, Bte 1A — 1160 Bruxelles

CONSEIL D'ADMINISTRATION

PRESIDENT NATIONAL et Rédaction du Bulletin:

Albert HUBERT
R. Gabrielle 59, Bte 2 - 1180 Bxl
Tél.: Privé: (02) 345 61 32
Bureau: (02) 219 44 50

VICE-PRESIDENTS NATIONAUX:

Gaston EPPE
6741 Vance
Joseph ANDRE
Grand-Place 28 - 6673 Cheran
Tél. (080) 51 73 73

Jean GOFFART
Rue des Rogations, 86
9000 Saint-Hubert
Tél. (061) 61 19 56
René PIEDBOEUF
Rue des Rieux 53
4220 Jemeppe-sur-Meuse
Tél. (041) 33 26 45

**SECRETAIRE
NATIONAL a.i.**
François GUOT
Boulevard Lambert 250
1030 Bruxelles
Tél. (02) 216 45 73

TRESORIER NATIONAL:

Fernand CROCHET
Rue de Basseigne 171
6703 Ailon — Tél. (063) 21 43 13

**C.C.P. de la trésorerie nationale
de la Fraternelle:**
000-0344969-37

**TRESORIER
NATIONAL-ADJOINT:**
Charles GRIMONSTIER
Rue de Viville 41 - 6700 Ailon
Tél. (063) 21 14 68

ADMINISTRATEURS:
Administrateur du bulletin:
Lieut-Colonel Albert RENSON
Avenue Emile Bossaert 38
1080 Bruxelles
Tél. (02) 425 04 76

Correspondances:
Albert GUSTIN, adm. adjoint
Av. de la Brabançonne, 80B
Bte 29 - 1040 Bruxelles
Tél. (02) 735 84 05

Administrateurs-conseillers:
Col. BEM hon. Jean BORGNET
Square des Latins 60 - Bte 7
1050 Bruxelles
Tél. (02) 549 88 59
Colonel e.r. André LALIERE
Chaussée de Bruxelles 6
1410 Waterloo
Tél. (02) 354 93 83

Colonel e.r. René MOINY
Rue Pitte 29, 5340 Gesves
Tél. (083) 87 72 18

Délégués des sections:
Emile ANSELMIE (Huy)
René AUTPHENNE (Virton)
Roscius CATIN (Vielsalm)
Emile COLSON (Berny)
André COLLIGNON (Bouillon)
Rue de la Maladerie, 24
6830 Bouillon - T. (061) 46 72 73
Eugène DEVOGHIEL (Lège)
Roger FRANÇOIS (Foreville)
Georges GILSOUL (Namur)
Albert GUSTIN (Brabant)
Albert LAFONTAINE (Ealle)
Rue du Bru, 129
6741 Vance - Tél. (063) 45 55 03
Yvon LOMRE (Erezée)
Norbert LOUIS (Bastogne)
6640 Laravelle (Sibret)
Joseph MOUJON (Neufchâteau)
Désiré PILOT (Marche)
Joseph SCHMITZ (Ailon)
Lucien SCHLITZ (Saint-Hubert)
Léon SPOIDENNE (Athus)
Donia WIDART (Houffalize)
5395 Chevotagne

SECTIONS REGIONALES

ARLON
C.C.P. 000-0980849-82
Président:
Joseph SCHMITZ
Rue des Espagnols 5, 6700 Ailon
Tél. (063) 21 39 83
Secrétaire:
Alphonse COLLETTE
Rue de la Libération 5, 6702 Ailon
Tél. (063) 21 19 81 (privé)

Tresorier:
Fernand CROCHET
Rue du Panorama 71, 6700 Ailon
Tél. (063) 21 43 13

**ATHUS - MESSANCY -
AUBANGE**
C.C.P. 000-0701206-90

Président:
Léon SPOIDENNE
Rue du Panorama 7, 6790 Athus
Tél. (063) 37 81 98

Secrétaire:
André PERIN
Rue de l'Athénée 5, 6790 Athus
Tél. (063) 37 61 59

Tresorier:
Jacky GERSON
Rue de Rodange 12, 6790 Athus
Tél. (063) 37 91 13

BASTOGNE
C.C.P. 000-0240929-77

Président:
Albert ETIENNE
Avenue Mathieu 29, 6650 Bastogne
Tél. (062) 21 17 02

Secrétaire:
Léopold BRIL
Rue de la Maison-Fontaine, 2b
6650 Bastogne - Tél. (062) 21 30 31

Tresorier:
Albert PIERRE
Avenue Ro. Baudouin, 11
6650 Bastogne - Tél. (062) 21 12 31

BERTRIX
C.C.P. 000-0380547-16

Président:
Eduard KLEIS
Grand-Place 22, 6800 Bertrix
Tél. (061) 41 13 69

Secrétaire-Tresorier:
Emile COLSON
Champs Simon, 275B
6803 Herbeumont
Tél. (061) 41 16 76

BOUILLON
C.C.P. 000-0512180-20

Président:
Roger HARDY
Quai du Rempart 4, 6830 Bouillon
Tél. (061) 46 67 06

Secrétaire:
Joseph COLARD
Rue Haute Voies, 46
6830 Bouillon - Tél. (061) 46 62 24
Tresorier:
Clément DRAPIER
Rue Au-Dessus-de-la-Ville, 9
6830 Bouillon - Tél. (061) 46 62 34

BRABANT
C.C.P. 000-0352242-35

Président:
Albert GUSTIN
Av. de la Brabançonne 80B, Bte 29
1040 Bruxelles
Tél. (02) 735 84 05

Secrétaire:
Roger REUMONT
Rue Elise 85, 1050 Bruxelles
Tél. (02) 648 85 04

Tresorier:
Auguste COLLE
Rue du Noyer 87
1040 Bruxelles - Tél. (02) 736 23 54

EREZEE
C.C.P. 000-0818871-94

Président:
Yvon LOMRE
Rue des Combattants, 5460 Erezée
Tél. (080) 47 70 23

Secrétaire-Tresorier:
Joseph BAUDOUIN
Chaussée de l'Ourthe 96
5400 Marche-en-Famenne
Tél. (041) 31 16 19

ETALLE
C.C.P. 000-0239 62

Président:
Gaston EPPE
Rue du Bru 130, 6741 Vance
Tél. (063) 45 55 03

Secrétaire:
Léon POSTAL
6735 Frain (Ste-Marie s. Semois)
Tél. (063) 45 51 87

Tresorier:
R. CLAUSSIE - 6742 Chantemelle

FLORENVILLE
C.C.P. 000-064067-16

Président:
Roger FRANÇOIS, pharmacien
Grand-Rue 15, 6820 Florenville
Tél. (061) 31 10 44

Secrétaire:
Jean TEMANS
Clos Michel 6820 Florenville
Tél. (061) 31 13 20

Tresorier:
Marcel JACQUES
Rue d'Orval 22, 6820 Florenville
Tél. (061) 31 13 12

HOUFFALIZE
C.C.P. 000-0782137-08
Président:
Joseph ANDRE
Grand-Place 28, 6673 Cheran
Tél. (080) 51 73 73
Secrétaire-Tresorier:
Joseph RICAILLE
Rue Ville-Basse 28
6650 Houffalize - Tél. (062) 28 80 54

HUY
C.C.P. 000-0718009-15

Président:
Emile ANSELMIE
Rue Sainte-Yvette, 105, 5200 Huy
Tél. (085) 21 25 43

Secrétaire-Tresorier:
Albert DESSAMBE
Rue Victor Martin 4, 5250 Anthel
Tél. (085) 21 46 88

LIEGE - VERVIERS
C.C.P. 000-0900416-62

Président:
René PIEDBOEUF
Rue des Rieux 53
4220 Jemeppe-sur-Meuse
Tél. (041) 33 26 45

Secrétaire:
Jules BARLET
Quai de la Délivrance 43A, Bte 42
4220 Liège - Tél. (041) 43 34 79

Tresorier:
Eugène DEVOGHIEL
Quai de l'Ourthe 4, 4020 Liège
Tél. (041) 43 29 46

MARCHE-EN-FAMENNE
C.C.P. 000-0325567-35

Président:
Désiré PILOT
Rue de Hologne, 5406 Waha
Tél. (041) 31 15 54

Secrétaire-Tresorier:
Emile DUMONT
Rue Hubert Gouverneur 12
5400 Marche-en-Famenne

NAMUR
C.C.P. 000-0364067-16

Président:
Georges GILSOUL
Rue de Bruxelles 60, 5000 Namur
Tél. (02) 513 92 35 - 513 94 00
(heures de bureau) - Ext. 386

Secrétaire:
Henri BOUCHAT
Rue Grande, 52, 5180 Godinne
Tresorier:
Léopold MESSON
Rue de l'Eglise 6, 5820 Spy
Tél. (071) 78 57 60

NEUFCHATEAU - LIBRAMONT
C.C.P. 000-0771593-12

Président:
Joseph MOUJON
Rue de l'Eglise 50
Las Fossées
6736 Assenois
Tél. (063) 43 31 34

Secrétaire-Tresorier:
Théo LEDENT
Route de St-Pierre 11
6600 Libramont
Tél. (061) 22 24 77

SAINT-HUBERT
C.C.P. 000-0800173-20

Président:
Jean GOFFART
Rue des Rogations 86
6900 Saint-Hubert
Tél. (061) 61 19 56

Secrétaire-Tresorier:
Joseph Labourse
Rue du Home 10
6900 Saint-Hubert

VIELSALM
C.C.P. 000-0870976-13

Président:
Roscius CATIN
Rue des Combattants 8
6690 Vielsalm
Tél. (080) 21 64 77

Secrétaire:
Joseph HAIDON
Rue Ruxthil 15, 6688 Lerneux

Tresorier:
Emile GOOSSE
Avenue de la Salm 10
6690 Vielsalm
Tél. (080) 21 67 45

VIRTON
C.C.P. 000-0729100-48

Président:
René AUTPHENNE
Rue de Dampicourt, 43, 6760 Virton
Tél. (063) 57 77 18

Secrétaire-Tresorier:
Leon JACQUEMIN
Rue des Joquelets, 1
6763 Dampicourt

1° CHASSEURS ARDENNAIS
Camp Roi Albert
5400 Marche-en-Famenne
C.C.P. 068-0627580-17

Président
Colonel e.r. René MOINY
Secrétaire-Tresorier:
Adjudant Marcel LEURIS

Communications du Président



A tous les Chasseurs Ardennais
et à leurs familles,
A nos lecteurs et amis,
nos vœux de bonheur, santé
et prospérité pour 1980.

Bulletin

Le bulletin sera normalement distribué à la date annoncée dans le précédent numéro. Son volume a été intentionnellement réduit, car il convient de se montrer prudent en matière de dépenses. Certes, l'exercice 1978-1979 s'est à nouveau clôturé favorablement, bien que nous ayons réalisé des bulletins comportant respectivement 32, 20, 40 et 24 pages, ce qui nous a coûté quelque 685.000 F. Nous n'avons pu respecter les prévisions budgétaires que grâce à près de 120.000 F de versements de soutien, dont nous sommes vivement reconnaissants. A noter que si l'on retire de nos dépenses, celles faites en faveur des sections (assurances, taxes, etc.) et les achats de fournitures compensés par des recettes équivalentes, le bulletin représente 77 % du total. C'est dire combien nos frais généraux sont comprimés à l'extrême. Voici une nouvelle hausse des tarifs postaux qui va nous coûter, pour l'envoi du bulletin, 4 à 6000 F de plus... Néanmoins, les numéros à venir seront plus denses.

Défense nationale

Il n'y a pas dans les armes de carrière illustre qui n'ait servi une vaste politique, ni de grande gloire d'homme d'Etat que n'ait doré l'éclat de la défense nationale.

(Charles de Gaulle — «Le fil de l'épée»)

Quand, au début de l'An 1972, M. Paul Vanden Boeynants accepta le poste de ministre de la Défense nationale, on ne manqua pas d'être surpris. On le fut plus encore de l'y voir rester plus longtemps qu'aucun de ses prédécesseurs: 92 mois, soit 7 ans et 8 mois! Il est généralement d'usage de réserver cette fonction à un homme politique chevronné, ce qui était le cas, mais ayant son avenir derrière lui, ce qui l'était pas. Car, si la Défense est, par excellence, le Département où l'on peut démontrer d'éminentes qualités d'homme d'Etat, ce n'est pas là qu'il faut espérer un regain de popularité. La mission est délicate et requiert beaucoup de courage pour résister à la démagogie des partis, du parlement, voire du gouvernement, désireux de rogner sur les dépenses militaires et en même temps, soucieux de réduire les charges de citoyens indifférents aux problèmes de l'Armée, tant que n'existe pas un danger immédiat.

Homme dynamique, M. Vanden Boeynants devait évidemment marquer son long règne à la tête de notre défense nationale. Il prit malheureusement, au départ, une direction inattendue, avec un programme qui n'était normalement pas le sien, mais celui d'un autre parti dont ce n'est pas médiocre que d'écrire qu'il ne s'était guère intéressé précédemment à l'Armée que pour la critiquer. En 1972, j'écrivais que VDB — puisque c'est ainsi que tout le monde l'appelle familièrement — avait «hérité d'un dossier difficile», qu'on lui recommandait de ne pas s'engager dans des réformes profondes «sur base de projets fragmentaires et unilatéraux». On eut d'emblée le sentiment que l'on voulait avant tout s'en prendre à la Force terrestre, et surtout aux Forces de défense de l'intérieur, appelées plus ou moins à disparaître. D'où de vives réactions, dont la nôtre, quand on voulait supprimer notre 3e Chasseurs Ardennais.

Mieux informé, VDB, comme d'autres avant lui, se rendit compte que l'Armée, ce n'était pas exactement ce que lui avaient suggéré certains conseillers, et il prit diverses orientations nouvelles. Seul, le temps — ce grand maître — permettra des jugements sereins. Il convient cependant de souligner qu'un ministre de la Défense nationale passe une grande partie de ses efforts à tenter d'arracher des crédits, qui demeurent toujours insuffisants. Mais, comme l'observait récemment Alexandre Sanguinetti: «Il faut bien accepter de se servir de ce qui existe».

Encore faut-il bien l'utiliser. Mais, c'est généralement la quadrature du cercle.

Il faut savoir objectivement reconnaître que M. Vanden Boeynants a accompli une œuvre méritoire et vaste, qu'il a obtenu, pour notre Défense, grâce à son poids politique qui est important, plus de crédits qu'aucun autre n'aurait réussi à arracher et qu'il a entrepris de nombreuses réalisations et réformes, dont certaines ont rencontré des oppositions ou des réserves, ou suscité des controverses, mais il en est ainsi de toute entre-

prise humaine, nécessairement imparfaite. Et cependant, la part de l'Armée dans le budget national est tombée de plus de 12 % en 1960 à 6,5 %. Nous ne pouvons, certes, dans le cadre de ce court article, avoir l'ambition de dresser un bilan, d'autant que notre information, dans de nombreux domaines, est insuffisante. Il faut, cependant, mettre principalement à l'actif de VDB le renouvellement — progressif — du matériel; la rénovation domaniale, initiée par M. Segers, avec les grandes opérations que sont notamment le complexe d'Evere, le nouvel hôpital militaire, le camp Roi Albert à Marche-en-Famenne, etc.; la reconstitution d'unités; la refonte du règlement de discipline; la féminisation, qui semblait plutôt folklorique au début, mais qui paraît prendre... corps et palie dans une certaine mesure l'insuffisance des effectifs.

Semi-réussite ou demi-échec: la professionnalisation du Corps de bataille, toujours «au milieu du gué», faute de moyens. De nombreux emplois sont vacants; il y a, comme prévu, déséquilibre linguistique, l'Armée n'ayant jamais beaucoup attiré les Flamands. Personnellement, nous avions dit OUI à une professionnalisation, à la condition de maintenir un service de milice généralisée. Or, on a réduit la durée de celui-ci trop hâtivement (elle est la plus faible de l'OTAN), en multipliant les exemptions et dépenses, et en maintenant un système de sursis générateur de multiples abus. Certes, le ministre n'est pas le principal responsable: il a subi des pressions auxquelles il ne pouvait résister sous peine de devoir démissionner. A noter aussi que l'on n'a toujours pas créé de compensations en faveur de la minorité qui fait son temps de milice, ni de pénalisations à l'encontre de la majorité qui y échappe. Autre plan dont la mise sur pied se poursuit laborieusement (très): la défense globale du territoire national, avec des implantations régionales d'unités à recrutement essentiellement régional.

Regrettons enfin, pour clôturer cet aperçu bien incomplet, que si VDB a pris, courageusement et à plusieurs reprises, la défense de l'Armée, rien n'est toujours fait dans ce pays pour combattre les menées diues «pacifistes» et «antimilitaristes».

Ces réserves étant faites et après avoir rappelé que nous avons combattu, avec vigueur et franchise, certains projets de M. Paul Vanden Boeynants, nous sommes d'autant plus à l'aise pour lui exprimer ici, avec la plus grande sincérité, notre haute appréciation et notre gratitude pour les éminents services qu'il a rendus au pays à la tête du ministère de la Défense nationale. Nous souhaitons à son successeur, M. José Desmaretz beaucoup de courage, de lucidité, de prudence aussi, dans l'exercice de la charge exaltante mais ingrate qu'il assume désormais. Nous serons toujours là pour l'appuyer et, si nécessaire, exprimer nos réserves ou suggestions. L'Armée est un corps vivant, en perpétuelle mutation: elle est aussi une des expressions les plus nobles de l'âme de la nation.

PELE-MELE

- On commémorera, cette année, le 150e anniversaire de la fondation de l'Etat belge (et non de la Nation belge, comme l'a déclaré erronément le Premier ministre; celle-ci existe depuis Philippe le Bon). Peut-on espérer que ce sera l'occasion d'un grand sursaut national où la majorité, jusqu'ici silencieuse, affirmera sa volonté du maintien, autour du Roi, d'une Belgique fermement unie, dans le cadre d'une régionalisation raisonnable, et contre l'émiettement qui serait le retour au Moyen-Age?
- L'an 1980 sera aussi celui du 40e anniversaire de la campagne de 1940 et du 35e anniversaire de la création de notre Fraternelle.
- Il faut également s'attendre, hélas!, à une recrudescence, en Flandre, des campagnes en faveur de l'amnistie, seul moyen pour certains médiocres politiciens de faire parler d'eux. Rien n'est plus odieux que les hommages posthumes rendus au leader du VNV, Staf De Clercq, traître et espion allemand, qui put impunément, en 1939-1940, saper le moral des troupes et organiser la trahison au sein de certaines unités flamandes. Nous en reparlerons, preuves à l'appui, dans notre prochain numéro.
- Comment ne pas exprimer notre rancœur et notre indignation en présence de l'attitude de tous les Etats de l'Occident dans l'affaire des otages américains, odieusement détenus en Iran. Les Américains, qui auraient dû faire autour d'eux un front unanime, n'ont trouvé que lâchages et échappatoires. Comme l'écrivait un hebdomadaire français: «Les Etats-Unis voudraient une Sainte-Alliance occidentale contre l'Iran. Mais l'Allemagne pense à Krupp, la Grande-Bretagne à ses banques, la France à ses cocottes-minute, et Cyrus se retrouve seul face aux Perses...» Car, l'ironie de l'histoire veut que le chef de la diplomatie américaine ait pour prénom le nom du fondateur de l'empire perse.
- Les Américains, peuple généreux, au patriotisme exemplaire, possédant une grande fierté nationale, risquent de faire payer cher, à l'Europe, sa lâcheté et ses égoïsmes. Et ils auront raison!
- Et, pour terminer, un grand bravo à ces jeunes miliciens de la 3e Cie du 1 ChA — quatre mois de service — qui, faisant la nique à seize autres pelotons, ont emporté haut-la-main le Challenge du Fusilier d'Assaut. Les Anciens en sont fiers.

Albert HUBERT,
Président national.



1^{er} CHASSEURS ARDENNAIS

FASTES 1980

Open-door le 8 mai.
Fastes le 9 mai.

Saint-Hubert

Le 6 décembre, la messe traditionnellement dédiée à Saint-Hubert a été célébrée en l'Eglise St-Remacle à Marche.

C'était la première fois que notre nouveau Padre, l'Aumônier Lucas, officiait parmi les Chasseurs Ardennais.

Cette messe, qui était célébrée en particulier à la mémoire de Roger Clausse, l'Aumônier Jacques Stas, Jean-Pol Flamant, Sandra Saislot et Martine Galderoux, a vu une excellente prestation de la chorale de Marche, des sonneurs de cor de la Musique des Forces de l'Intérieur et de l'organiste de St-Remacle.

Le lendemain, dès 8 h 30, sous un ciel serein et un soleil pâlot, tout le bataillon était en effervescence pour disputer les diverses compétitions. Le repas de midi, presque digne de Lucullus, avec son lièvre et son vin rouge, a satisfait les plus difficiles.



Les pièces de cinq armes complètement démontées sont mises pile-mêle dans un sac. On vide celui-ci et on remonte dans un temps record...

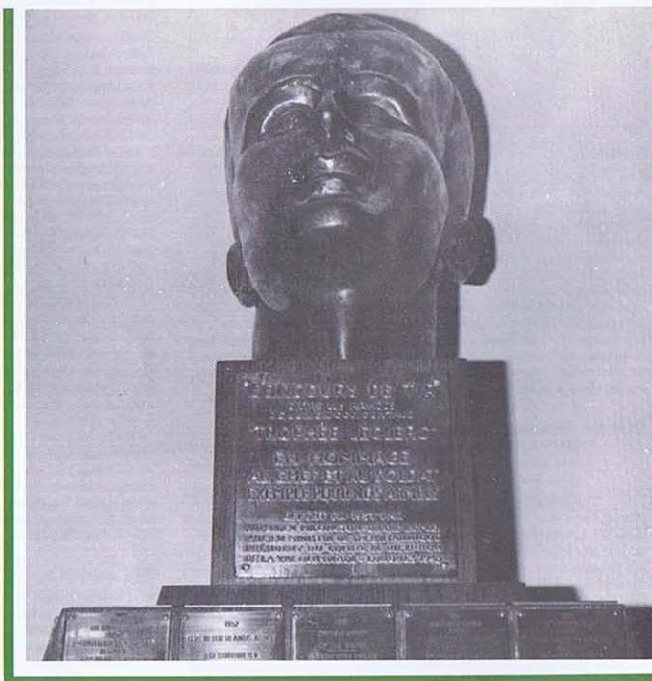
L'après-midi, au cours d'une prise d'armes, le Chef de Corps a reçu le serment des SLT Daffe, Bourlée, Thomée et du Sgt Poppe.

Le commandant de bataillon procéda ensuite à la reconnaissance des capitaines Maury et Bodart, les lieutenants Defrasne et Fivet et des 3 SLT qui venaient de prêter serment.

La cérémonie se termina par la remise des prix et du Trophée du Recrutement de la Fraternelle.

Ce dernier a été remporté pour la 5^e fois consécutive par la 1^{re} compagnie.

LE CHALLENGE LECLERC



Le challenge «Maréchal Leclerc» que le 1^{er} Ch.A. a été la seule unité belge à gagner (et à deux reprises encore), a été définitivement attribué à notre régiment. Il est gardé précieusement à Marche-en-Famenne.



Le Chef de Corps félicite les officiers qui viennent d'être reconnus.



Le sergent Hardy (pour la 1^{re} Cie) reçoit du Chef de Corps le Trophée du Recrutement de la Fraternelle.

Clôture de fin d'année

L'année sociale terminée le 31 octobre, la situation accusait les effectifs ci-après:

Miliciens en règle pour 1979 157

Cotisations perçues par les Cie:

— 1 ^{re}	125
— 2 ^e	35
— 3 ^e	78
— EMS	87

Anciens du 1^{er} Ch.A. 825
soit un total de 1.307.

En ce qui concerne le Trophée du Meilleur Challenger il devient très difficile d'en remettre en jeu avec des «cotisants» aussi peu nombreux (mise à part la 1^{re} compagnie).

N'oublions pas que la première des conditions imposées est: «être membre de la Fraternelle».

Un Trophée revient à environ 1.200 F. 80% de la cotisation est versée au trésorier national.

Il pourrait donc lancer trois trophées par an si la compagnie intéressée ne recrute pas une centaine de membres?

Cotisations

L'année sociale débute le 1^{er} novembre pour se terminer le 31 octobre. Ce n'est pas du 1^{er} janvier au 31 décembre comme le calendrier.

Nous acceptons, bien sûr, les cotisations versées dans le courant de l'année mais il est de loin préférable de verser spontanément au compte 068-0627580-17 FRATERNELLE DES CHASSEURS ARDENNAIS, Sec. 1 Ch A.

Cette façon de faire évite des frais postaux qui, en fin d'année, coûtent des sommes «folles». N'attendez pas de recevoir un rappel accompagné d'un bulletin de virement-versement. L'envoi de ces derniers coûte 5 F. Multipliez cela par le nombre de membres de l'année précédente et ajoutez-y ceux qui ont omis de payer l'année précédente (ou LES précédentes). L'envoi de la carte de membre coûte aussi 5 F.

Je n'ose plus me risquer à envoyer la carte de membre en même temps que le rappel de paiement. Il y en a trop qui «abusent», et pensent être en règle de cotisation en exhibant une carte NON PAYÉE.

Un grand merci d'avance pour votre compréhension.

Chalfusas

Une fois de plus, les miliciens de la 3^e compagnie viennent de remporter le Chalfusas à Vogelsang.

Ces compétitions se disputaient entre les unités suivantes: 1 Ch A - 6 Li - 1 C - Lib - 3 Ch A - 5 Li - 1 Cy - 12 Li et 1 Gn.

Avec toutes nos félicitations pour cette magnifique performance au Chalfusas.

LA VIE AU 1 ChA

Nominations

Au grade de capitaine: les lieutenants Maury et Bodart. De lieutenant: les sous-lieutenants Defrasne, Fivet, Beudels et Heniskil. D'adjudant: les 1^{er} Sgt Maj. Dehout, Colbrant et Buron. De 1^{er} sergent-major: les 1^{er} Sgt Doyen, Antoine, Sainte et Kelcienich. De 1^{er} sergent: les Sgt Deryuyer, Bertrand, Dessy, Thiry. De sergent temporaire: Leloup, Mazzocato, Bhandji, Maesen. De sergent de réserve: Haulot, Jacobs, Dussart, Lefebvre, Monbalu, Joris, Frankin, Lessain, Maquet, Cuprez, Michotte. De caporal-chef: le caporal Bléret. De caporal de réserve: Guiot, Lejeune, Marbaix, Nisot, Louis.

Commissionnements

Au grade de SLT: Daffe, Thomée, Bourlée, SLT Rés.: Van Caloen, Coppée. Caporal: D'Hôtel, Vanquin.

Insigne de bon chauffeur

Depoortere, Lebrun, Snoeck, Bouchez, Mans, Rossion, Herman, Rasquin, Feuillein, Losfeld, Goossens, Williams, Lebrun.

Arrivées

SLT Hennebert, Médecin Adjt Cor Leboutte, 1^{er} Sgt Devos. Les sergents Sonnet, Rans, Wéry, Dubois, Kestens, Welz, Motte. Le caporal-chef Constant. Le caporal Corrovet.

Départs

Lieutenant Van Malder (CTM Zaire), Méd. SLT Simeon, Adjt Gavroy (El), Sgt Kint (13 Li).

Prestation de serment

Les SLT Rés., Tohane, Verpaële, De Raedemacker, Coppée, Van Caloen, Daffe, Thomée, Bourlée et le sergent Poppe.

Brevet B Commando

Les VM Demesmaeker, Dombeek et Martin ont obtenu le brevet.

Brevet B Para

A été décerné au 1^{er} Sgt Wuidar.

In memoriam

Notre porte-drapeau, l'adjudant Henri Galderoux, a eu la profonde douleur de perdre sa fille Martine, âgée de vingt ans. Martine est décédée le 18 novembre des suites d'un accident de la circulation.

Nous adressons à Madame Galderoux, à Henri et toute sa famille l'expression de nos condoléances très sincères.

Naissance

Deux foyers de Chasseurs Ardennais ont été égayés par l'arrivée de Christophe chez le 1^{er} Sgt Maj. et Madame Belva; de Sophie chez le Caporal-Chef et Madame Hollogne.

Nos très vives félicitations aux heureux parents.

La photo de la page 1

S S Ch A - Stalag 304

Trente-sept Chasseurs Ardennais, dirigés par les militaires du «Service social du Chasseur Ardennais», ont été détenus du 26 février au 26 mars 1944 à la prison de St-Léonard à Liège. Expédiés à la Gefangenis, puis au «Stalag 304» à Louvain, la plupart d'entre eux furent envoyés, en juin, dans des stalags et des oflags (souvent des camps de discipline), quelques-uns furent libérés pour raisons de santé; les quelques autres enfin furent renvoyés comme prisonniers politiques à la Citadelle de Liège où, grâce à l'avance rapide des troupes américaines, ils échappèrent à l'évacuation en Allemagne et furent libérés début septembre 1944.

Notre photographie représente trente-six d'entre eux. Bernard (Liège) manque. Nous n'avons pas mémoire de tous les prénoms, et nous n'avons incrimé comme décédés que ceux dont la disparition nous est connue.

Précisons encore qu'Edmond Jamar de Bolsée, n'était pas Chasseur Ardennais: il avait fait partie du RFL; mais comme il était lié aux membres d'une Fraternelle des Chasseurs Ardennais de la COFAG de Liège et qu'il avait été considéré par les Allemands comme ChA, nous l'avons fait officiellement nôtre et l'avons doté du bérêt vert.

Sur notre photo-souvenir (de g. à dr.):

Debout:

Lt A. Henrion d'Aubange, président cantonal de Messancy (+); Sgt P. Raemdonck, Arlon; Sgt Charlier, Huy; Sgt Wilaime, Vielsalm; Lt A. Jearjean, Virton, vice-président provincial (+); Mauer, Athus; Sgt E. Anselme, Huy; Sgt Libert, Huy; Sgt Marlyne, Arthet; Sgt P. Lambillotte, président cantonal de Wellin (+); Sgt Liégeois, Namur; Sgt Fr. Hennick, Neufchâteau (+); Sgt E. Jamar, Liège (+); Sgt Dutoy, Vielsalm; Sgt Ronsee, Bastogne; Sgt Gillardin, Huy; Beck, Vielsalm; Adjt E. Messens, Bastogne (+).

Assis:

Adjt Pierre, Arlon (+); Lt Pauly, président cantonal de Vielsalm; Lt G. Quinot, président cantonal de Florenville (+ au camp de concentration de Neungamme); Lt A. Hubert, secrétaire provincial Luxbg; Lt E. Oimmar, Vielsalm (+); Lt P. Conter, trésorier provincial du Luxbg (+); Cdt méd. F. Bouche, président cantonal d'Erezée (+); Cdt.

Accroupis:

Sgt Robiatte, Vielsalm; Sgt L. Schockert, Arlon; Lt P. Mullenders, Liège; Sgt Collard, Bastogne; Brasseur, Vielsalm; Sgt Simon, Antheit; Sgt Lechin, Huy (+); L. Spoidenne, Athus; Sgt Michel, Huy.

Couchés:

Sgt A. Klein, Etalle (+); Sgt N. Klein, président canton de Fauvillers.



Notre insigne

Il existe en deux formats, soit aux diamètres de 20 et 12 mm

Prix de vente au détail:
35 F l'exemplaire

S'adresser
à sa section



3. CHASSEURS ARDENNAIS

FETE DE ST-HUBERT ET COMMEMORATION DE LA BATAILLE DE L'YSER

La traditionnelle fête de St-Hubert a été célébrée au 3 ChA le 8 novembre. Ce fut l'occasion pour les quatre compagnies de s'affronter dans diverses compétitions et disciplines sportives. Au cours de la matinée, les équipes représentatives de chaque compagnie disputèrent les épreuves suivantes: cross de masse, tournoi de volleyball, handball et football.



Remise du Challenge «St-Hubert» par le Chef de Corps au Slt HUYBEN Comd. 2d de la 3 Cie.



Remise des médailles par le Chef de Corps aux premiers du cross de masse.



Remise du challenge «Sports» par M. CATIN au Slt HUYBEN Comd. 2d de la 3 Cie.



Epreuve «Traction à la corde».

A midi, un repas fraternel réunit les officiers, sous-officiers, Chasseurs Ardennais et jeunes recrues au self-service du quartier Ratz.

Les compétitions suivantes se déroulèrent l'après-midi: traction à la corde, course de sacs, course relais, char romain, course avec franchissement d'obstacles, course avec brancards.

La journée se termina par une prise d'armes au cours de laquelle tout le bataillon rassemblé écouta la proclamation des résultats. La 3^e Cie remporta le challenge «jeux», le challenge «sport» et le challenge «St-Hubert» qui couronne la compagnie totalisant le plus grand nombre de points dans toutes les disciplines. Des médailles d'or, d'argent et de bronze récompensèrent les meilleurs résultats individuels lors du cross de masse et de la course relais.

Ainsi se termina la première partie de la cérémonie. Le Lt Col BELCHE a évoqué ensuite la bataille de l'Yser et a rappelé que c'est l'un de ces vaillants combattants de la première guerre mondiale, fils de la région, qui a donné son nom à notre quartier.

Instant émouvant lorsque, dans une lumière crépusculaire, la sœur du Sgt RATZ déposa une gerbe devant la plaque commémorative en présence de la délégation de la famille RATZ, de M. CATIN président de la Section de Vielsalm de la Fraternelle des Chasseurs Ardennais, du porte-drapeau et de plusieurs membres de la section.

Un vin d'honneur clôtura cette belle journée vécue dans la fraternité.

11 novembre



Dépôt de fleurs au monument aux morts de Vielsalm. Bourgmestre REMACLE, M. LAURENT président FNC, Chef de Corps 3 ChA.

Le 11 novembre 1979, la section locale de la Fédération Nationale des Combattants avait invité le 3^e Chasseurs Ardennais à commémorer avec elle l'armistice de 1918.

Cette journée débuta par une messe célébrée en l'Eglise décanale de Vielsalm par le Doyen PECHON en présence d'une foule nombreuse parmi laquelle on remarquait notamment M. REMACLE, bourgmestre de Vielsalm, le Lt Col BELCHE, Chef de Corps du 3 ChA, M. ANDRE, Juge de Paix, le major e.r. LAURENT, président local des combattants ainsi que les porte-drapeau des associations patriotiques.

A l'issue de l'Office religieux, les participants allèrent en cortège se recueillir devant les monuments de l'Armée Secrète, des 3 et 6 Chasseurs Ardennais et celui de la Commune.

Les cérémonies se clôturèrent par un vin d'honneur offert par la FNC, réunissant tous les participants au cercle St-Gengoux de Vielsalm.

15 novembre

Ce 15 novembre, les officiers, une délégation de sous-officiers, de volontaires de carrière et de Chasseurs Ardennais ont assisté au Te Deum chanté par M. le Doyen Pechon en l'Eglise décanale de Vielsalm en l'honneur de Sa Majesté le Roi.

Parmi les personnalités présentes, citons M. le député Remacle, bourgmestre de Vielsalm, M. André, Juge de Paix, Messieurs les Echevins et Conseillers communaux de Vielsalm, le major Kenzing, commandant la base OTAN de Bovigny et M. Catin, président de la Section de Vielsalm de la Fraternelle des Chasseurs Ardennais.

Comme d'habitude, les porte-drapeau des associations patriotiques étaient fidèles au rendez-vous.

Après le Te Deum, un vin d'honneur offert par le 3^e Chasseurs Ardennais réunit tous les participants au Mess des Officiers «Le Relais».

Activités principales

- Du 10 au 21 septembre, le Bn a effectué une période de camp à Bourg Léopold.
- Du 14 au 28 septembre, le PI Ed a participé au Stage Pionnier au 4 Gn de Amay.
- Le 27 septembre, un demi-détachement et l'escorte drapeau ont participé à la cérémonie de remise de commandement de la Div Trg à Brasschaat.
- Du 2 au 4 octobre, la 3 Cie et le PI Eclairer ont participé à un FTX organisé par l'armée luxembourgeoise avec des troupes luxembourgeoises, françaises, allemandes et britanniques.

- Du 8 au 12 octobre, la 3 Cie a séjourné au camp de Bourg Léopold.
- Le 8 novembre, le bataillon a célébré la fête de St-Hubert.
- Le 11 novembre, le 3^e Chasseurs Ardennais a fourni un détachement et le drapeau pour la cérémonie organisée à la Colonne du Congrès.

LA VIE DU BATAILLON

Arrivées

Sgt CSOC LOFGEN venu de 2 Cy le 3 septembre 1979.
Sgt CSOC MONAMI venu de Sv Men PI Spec le 1er octobre 1979.
VM VAN NEUSS venu de 3A le 22 octobre 1979.

Départs

Sgt KALBUCH passé à 4 (BE) PI Div St-Vith le 1er octobre 1979.
Sgt BLAMPAIN passé à Bn Adm 4 Cie le 1er novembre 1979.
Adjt LINDEN admis à la pension le 31 décembre 1979.

Distinctions honorifiques

En date du 22 juillet 1979:
La Croix de l'Officier de l'Ordre de la Couronne au Cdt PAQUAY.
La Croix de Chevalier de l'Ordre de la Couronne au Med Cdt GAIOTI.
La Décoration Militaire de 1^{re} Classe au Sgt FALM.
La Décoration Militaire de 2^e Classe aux 1 Sgt MIE-CRET et REINARTZ.
La Médaille d'Or de l'Ordre de Léopold II au Cpl Chef YERNA.
La Décoration Militaire de 2^e Classe au Cpl ARENS.

Nominations

Les 1 Sgt Maj THIRY, STEENHOUT et LUGENTZ sont nommés Adjt le 26 septembre 1979.
Les 1 Sgt MARTIN, NANDRIN et LACROIX sont nommés 1 Sgt Maj le 26 septembre 1979.
Les S-Lt commissionnés ANSION et CAUFRIEZ sont nommés S-Lt de Rés le 1^{er} septembre 1979.
Le Sdt VM ALDERWEIRELD est nommé Cpl VM le 1er novembre 1979.
Les Sgt commissionnés DEL HAYE, DEWAELE, PETIT, ROELS, SCHILLEWAERT, STRUMANN, BERNES, FREY, DEFALQUE et DEVAUX sont nommés Sgt de Rés à la date du 1^{er} décembre 1979.
Sont nommés Cpx de Rés le 1^{er} novembre 1979 les Cpx commissionnés LECOMTE et MASSART, le 25 novembre 1979 le Cpl commissionné VERBOVEN, le 26 novembre le Cpl RAMLOT et le 30 novembre les Cpx DEVLAMINCO et HANAPPE.

Commissionnements

Les Cpx MIL MAZY, LAVAL, et CEDWAL sont commissionnés Sgt le 1er octobre 1979.
Les Adjt GOR GROFELS, DEVAUX et VAN DER STEGEN DE SCHRIECK sont commissionnés S-Lt MIL le 1^{er} septembre 1979.

Les Sdt SCHWITZ, COTON, BASTIN, MOERMAN, VERGOTTINI, THOMAS et VAN HAVERBEKE sont commissionnés Cpl le 1er octobre 1979.

Brevet Militaire

Le Brevet Militaire a été octroyé au Sdt MIL DESSY.

Brevet B Para

Le Brevet B Para a été octroyé le 26 octobre 1979 aux S-Lt BORBOUX et DELMOITIEZ.

Recommandations

Nous recommandons vivement aux membres qui nous écrivent de tenir compte des remarques suivantes:

- Affranchir suffisamment leurs plis. Cela signifie notamment respecter les prescriptions en matière de formats standard et en ce qui concerne le poids maximum de 20 g pour une lettre standard timbrée à 8 F. (9 F à partir du 1.2.1980).
- Quand ils le peuvent, de joindre un timbre pour la réponse. Cela ne vaut évidemment pas pour les dirigeants régionaux et locaux, ni pour ceux qui écrivent en faveur d'autres camarades.
- Ne pas abuser des plis recommandés qui obligent bien souvent d'aller faire file à la poste pour les retirer. En cas de recours à cette formule, personnaliser le pli, c'est-à-dire indiquer le NOM du destinataire, et ne pas se limiter à «Président national», «Secrétaire national».
- Nous demandons aussi à tous de se référer aux adresses des dirigeants de sections figurant en page 2 et de verser leurs cotisations au C.C.P. de leur section, tandis que ce qui concerne le bulletin doit être versé au C.C.P. de la trésorerie nationale.

Avez-vous reçu votre bulletin?

Régulièrement, des bulletins nous sont retournés, soit à la rédaction, soit à l'administration, soit à la section où est inscrit un membre. Cela résulte généralement du fait que l'intéressé a omis de nous faire connaître son changement d'adresse. Il arrive aussi — très exceptionnellement — qu'un bulletin nous soit retourné sans bande, celle-ci ayant été soit déchirée, soit perdue à la poste.

Ceux qui n'ont pas reçu leur bulletin dans les délais normaux, c'est-à-dire à la fin de chaque trimestre ou dans la première quinzaine du premier mois du trimestre suivant, doivent s'adresser à leur section: celle-ci dispose toujours d'une petite réserve pour les nouveaux membres et pour ceux qui n'auraient pas été servis par accident.

BIBLIOGRAPHIE

Nous avons reçu:

Albert THILL,
Ancien commandant
du Refuge Thill
Armée Secrète - Zone V - Secteur IV

L'insaisissable patriote des Ardennes

Prix: 400 F l'exemplaire
(plus 30 F pour frais d'envoi -
70 F pour l'étranger)

A verser au CCP 000-0765370-40 d'Albert Thill,
avenue Rogier 32, BP 024, 4000 Liège.

Les Chasseurs Ardennais et le nouveau Ministre de la Défense nationale

Ci-après, copie des lettres échangées entre le président national et le nouveau Ministre de la Défense nationale, M. José Desmaretz :

Monsieur le Ministre,

Je me réjouis de votre désignation aux éminentes fonctions de Vice-Premier Ministre, et surtout de Ministre de la Défense nationale, et je vous en félicite de tout cœur.

Je puis vous assurer de l'appui et de la coopération active, constructive et vigilante de la grande communauté des Chasseurs Ardennais. Aucune association patriotique, en effet, n'est plus proche de l'Armée que la nôtre.

J'espère que comme l'ont fait tous vos prédécesseurs, vous voudrez bien recevoir quand vous aurez terminé votre installation et votre information. Il n'y a, au reste, aucune urgence : je me tiens à votre disposition.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de ma plus haute considération.

Albert HUBERT.

Monsieur le Président,

J'ai eu le plaisir de recevoir votre message de félicitations à l'occasion de mon entrée au gouvernement.

Il m'est un précieux encouragement au moment où j'affronte de lourdes responsabilités.

Vous en remerciant chaleureusement, je vous prie de me croire, Monsieur le Président, plus que jamais,

vos dévoués,

José DESMARETS.

Une haute distinction allemande pour le Colonel Derille

Nous annonçons dans notre dernier numéro l'accession à la retraite (à Vance... en Gaume) du Colonel Arthur Derille, ancien commandant du 3^e Chasseurs Ardennais et de l'Ecole d'Infanterie, et qui fut ensuite, durant de longues années, attaché militaire, naval et de l'air près l'ambassade de Belgique à Bonn.

Le 16 novembre dernier, en sa résidence privée, M. Peter Limbourg, ambassadeur de la République fédérale d'Allemagne à Bruxelles, a remis au Colonel Derille la Commanderie de l'Ordre du Mérite de la RFA, c'est-à-dire «DAS GROSSE VERDIENSTKREUZ DES VERDIENSTORDENS DER BUNDESREPUBLIK DEUTSCHLAND».

Etaient notamment présents, outre le haut personnel de l'ambassade, MM. Théo De Dobbelaer, ambassadeur de Belgique à Bonn, et son prédécesseur, C. Schuurmans ; le lieutenant général Ameyckx, chef d'Etat-Major de la Force terrestre ; le général Tabary ; le lieutenant-colonel BEM Brisy, ancien chef de Corps du 3^e ChA et le président national de la Fraternelle.

Nos félicitations réitérées.

Fêtes de Wallonie 1980

Le président de la section régionale de Namur, Georges Gilsoul, nous signale que les organisateurs des Fêtes de Wallonie désirent leur donner, en 1980, un vaste caractère centré sur la lutte pour l'indépendance, et ce, à l'occasion du 150^e anniversaire de celle-ci. Ils comptent sur une participation massive des Chasseurs Ardennais.

Date à retenir dès maintenant : troisième dimanche de septembre.

LA VIE DE



LA FRATERNELLE

LE COLONEL RENSON Administrateur du Bulletin : 90 ANS

Nous ignorons précisément quand chacun de nos lecteurs recevra son bulletin. Qu'ils sachent que le 14 janvier, l'administrateur de notre bulletin, le Colonel Albert Renson atteindra ou aura atteint 90 ans.

Le colonel Renson est le plus ancien membre du conseil d'administration dont il fait partie depuis la création de la Fraternelle. Il fut un des pionniers de l'Artillerie des Chasseurs Ardennais, faisant partie, en qualité de major, du groupe arrivé à Arlon à l'automne 1934.

Tous les Chasseurs Ardennais s'associent à nous pour congratuler notre doyen.

Le Colonel BEM Chabotier, Chef de Cabinet adjoint du Ministre de la Défense nationale



"Quand le lieutenant-colonel BEM Chabotier commandait le 1^{er} ChA..."

Depuis le 1^{er} décembre, le colonel BEM Jean Chabotier exerce les hautes fonctions de Chef de Cabinet adjoint du Ministre de la Défense nationale.

Né à Jemelle et ayant passé son enfance et son adolescence dans la région de Ciney, le colonel Chabotier, officier particulièrement brillant et solide, a été notamment, durant de longues années, officier instructeur à l'Ecole d'Infanterie à Arlon. Il a été aussi professeur à l'Ecole de Guerre, a commandé le 1^{er} Chasseurs Ardennais de 1974 à 1976, puis la 12^e Brigade (de réserve) dont fait partie le 2^e Chasseurs Ardennais. Il est père de sept enfants.

Faut-il ajouter que les Chasseurs Ardennais se réjouissent particulièrement de cette désignation ?

SOUTIEN DU BULLETIN

● Exercice social 1978-1979

Report du 15 août 1979 110.578

Versements reçus jusqu'au 31 octobre 1979 :

Section de Marche-en-Famenne ...	5.000
Marcel Darche, Arlon ...	1.000
Mme L. Dombret-Damblon, Hamoir ...	1.000
Joseph Slachmuyder «Le Borquin» Saint-Hubert - Par sympathie ...	800
Arsène Debré, Les Tailles ...	500
Victor Robert, Linkebeek ...	200
Roger Wonville, Cuesmes ...	200
Anonyme, Bertrix ...	100
Ernest Goedert, Post (Atterf) ...	50

Total de l'exercice 1978-1979 119.528

● Exercice social 1979-1980

Section de Huy ...	2.000
Marcel Darche, Arlon ...	1.000
Léon Labenne, Couillet ...	1.000
Mme Liliane André, Charleroi ...	750
J.J. Bogaerts, Eternit, Kapelle-op-den-Bos ...	500
Mme Marguerite Delang, Louvain ...	500
Marcel Hoche, Seraing ...	350
Robert Evrard, Oupeye ...	300
Albert Francis, Bruxelles ...	300
Mme Seret-Lecocq, Bruxelles ...	300
Henri Boulanger, Bovigny ...	250
Martin Herbaux, Chevetogne ...	250
Donia Widart, Chevetogne ...	250
Abbé Albert Baumaal, Châtelineau ...	200
Paul Eyckmans, FBA ...	200
André Nizet, Liège ...	200
Mme Marie-Louise Cornet, Namur ...	150
A. Delavignette, Bruxelles ...	150
Clovis Guilbert, Bruxelles ...	120
Jean Bourgeois, Arlon ...	100
René Dubucq, Wezembeek-Oppem ...	100
Simone Gérard, Bruxelles ...	100
Yves Janson, Forrières ...	100
Emile Moens, Tournai ...	100
Alain Moons, Bruxelles ...	100
Victor Rob, Neerharen ...	100
J. Vachez, épouse Gatez, Bruxelles ...	100
Cdt Marcel Wouters, Bruxelles ...	100
B. Baudru, Bruxelles ...	50
Alphonse Morel, Liège ...	50
R. Noyelle, Bruxelles ...	50

Total au 6.12.1979 9.820

Un cordial et reconnaissant merci !

Un nouveau sénateur

Nos félicitations et vœux de succès à notre membre protecteur, M. Armand Dalem, devenu Sénateur, en remplacement de M. A. Humblet.

Un déprimé

Apparemment, dans un coup de déprime, un de nos braves camarades a adressé à sa section le poulet suivant :

«A dater de ce jour, j'ai décidé de ne plus faire partie d'aucune organisation qu'elle soit de tendance religieuse, politique, militaire, sportive, sociale, récréative, charitable, etc...»

Que va-t-il bien faire ?

IN MEMORIAM

Joseph BAUDOUIN

Secrétaire-trésorier
de la section d'Erezée

Au printemps dernier, notre brave ami Joseph BAUDOUIN, en vacances dans le centre de la France, dut être hospitalisé d'urgence à Clermont-Ferrand. Rapatrié en Belgique dans un état inquiétant, il fut opéré à Liège où il séjourna plusieurs semaines. Rentré à son domicile de Marche-en-Famenne où il aurait dû suivre une longue période de convalescence, il s'est malheureusement éteint, après avoir lutté courageusement, le 7 novembre 1979.

Ses obsèques ont eu lieu en présence d'une foule considérable, en dépit de la pluie et du froid, car il ne comptait que des amis. L'église décanale de Marche était archi-comble.

Ci-après, on voudra bien lire une synthèse de l'allocution prononcée à l'église par le président national, après qu'eut rendu hommage au disparu M. GILLET, au nom de l'Association des Grands mutilés dont Joseph BAUDOUIN était vice-président pour le Luxembourg.

«Les Chasseurs Ardennais sont réunis une fois de plus, et c'est pour pleurer la disparition et honorer la mémoire d'un de nos valeureux compagnons : celui qui nous quitte comptait parmi les plus méritants...»

«La communauté des Chasseurs Ardennais s'associe étroitement à l'affliction qui étreint tous les membres de sa famille, et plus particulièrement celle qui fut, pour lui, une compagne attentive et qui notamment, dans la dernière épreuve, vécut avec lui, lui apportant des soins de tous les instants. Toujours d'humour égale, Mme Baudouin parcourait, chaque année, avec entraînement et courage, des étapes de la Marche du Souvenir : elle le faisait, disait-elle, à la place de son mari. Que lui soit consolation la sympathie qui lui est attestée aujourd'hui...»

«Joseph BAUDOUIN, milicien à la 2^e Cie du 3^e ChA en octobre 1937, fut démobilisé en octobre et mobilisé en août 1939 à la 7^e Cie, toujours du 3^e Chasseurs Ardennais. Grièvement blessé à Laethem St-Martin, il fut amputé le 23 mai 1940. Sa fidélité aux Chasseurs Ardennais ne se démentit jamais. Il fut le proche collaborateur du DR BOUTCHE au Service social du Chasseur Ardennais, et dès la fondation de la Fraternelle, devint secrétaire-trésorier de la section d'Erezée, fonction qu'il occupa jusqu'à sa mort.

«On peut appliquer à d'espérer une parole de Saint François de Sales : «Il aura fait beaucoup de bien en faisant peu de bruit». Homme fidèle, simple, modeste et droit, au dévouement exemplaire, il travailla toujours pour les autres. Il faisait preuve d'une courtoisie, d'une gentillesse sans égales, s'excusant toujours quand il se voyait de déranger, d'importuner. Il était à la fois affable et discret...»

«Il est ému de souligner que selon ce que m'écrivait sa femme, il pensait, dans sa dernière lutte, à être des nôtres au congrès national d'Athys car il voulait être rétabli pour celui-ci. Joseph BAUDOUIN ne sera pas physiquement présent à Athys, mais il sera quand même au milieu de nous, et il occupera la première place dans nos pensées...»

Et le président national d'inviter l'auditoire à une méditation sur la mort et sur les morts.

Au Congrès national d'Erezée, en 1976, Joseph Baudouin s'est vu remettre, par le général Champion, la Médaille d'or du Mérite de la Fraternelle. Notre regretté ami est très heureux... et son président Yvon Lenné tout autant.



Jules Romains disait : «Si quelqu'un meurt de ceux que vous aimez, ne dites pas «je le retrouverai... mais travaillez à ce qu'il survive». Il fut, en effet, savoir vivre au milieu des disparus. Les morts ne cessent de vivre en nous, pour nous et près de nous : ils rendent nos cœurs plus proches les uns des autres. C'est à propos de ces morts qu'un grand écrivain, membre de l'Académie Française, écrivait voici quelques jours :

«Ils ont disparu, certes, mais pour changer de mode de présence : en un sens, ils sont davantage présents par leur absence...»

«Des morts, je respire l'essence intime, ce je ne sais quoi d'éternel en qui ils sont changés, qui était leur vérité profonde au-delà des apparences et des poussières.»

Mon cher Joseph, te voilà parti pour ton ultime voyage. Une longue marche, sans doute, mais elle te sera moins pénible que toutes celles que tu as faites à l'énergie et en souffrant du fait de ta glorieuse mutilation au cours de ces quelque quarante dernières années, le plus souvent au service des autres. Celle-ci te sera allégée du fait de tes mérites qui, en quelque sorte, te portent vers le lieu privilégié que l'Architecte de l'Univers a certainement préparé pour les plus justes parmi les justes, les braves parmi les braves : pour ceux qui comme toi ont pratiqué instinctivement, par nature, les vertus évangéliques de la modestie, de la simplicité et de l'humilité. Nous nous inspirons de ton courage, de ta résignation et de ton exemple.

Pour conclure cet hommage à ce disparu particulièrement sympathique, nous croyons ne pouvoir mieux faire que de reproduire des extraits d'une lettre que quelques jours après les obsèques, Mme Baudouin adressait au président national. Peut-on imaginer un plus bel hommage à la mémoire de ce grand ami ?

«Comment vous exprimer mon émotion en vous écoutant ce triste 10 novembre et en relisant les

éloges que vous faites de celui auquel m'attachait ma vie entière, et qui m'a dit si tristement adieu ?

«Que vous dire de lui, que vous ne connaissez déjà ? Ophélie de mère à 7 ans, de père à 17 ans, il est resté amputé dans un foyer d'hommes, ses sœurs étant mariées. Bien sûr, étant le plus jeune d'une grande famille, il n'a manqué de rien sauf l'épaulé et le soin de sa mère pour pleurer son infortune. Nous nous sommes mariés en 1945 et j'ai essayé d'être pour lui une bonne épouse. Il m'a dit un jour, avant notre mariage : «Ne regretteras-tu pas d'épouser un invalide ? Je ne l'ai jamais regretté, et même si ce n'était que son amputation le faisait affreusement souffrir et lui rappelait sans cesse le membre perdu. Pour moi, il était mon mari à part entière, avec ses responsabilités d'homme qui avait dû se recycler, comme on dit maintenant, car pour se créer un portefeuille d'assurances, les six premières années, il n'avait que son vélo. En a-t-il fait des kilomètres par tous les temps (neige, pluie, verglas) dans notre belle Ardenne ! Tous ses amis vous le diront : jamais il ne se plaignait, mais son visage souvent accusait la souffrance. Fallait-il encore y ajouter sa dernière opération et l'humiliation de se sentir amoindri ?

«Modeste, taiseux, timide, il oubliait tout cela auprès des camarades Chasseurs Ardennais. Réserve, il savait calmer les esprits, justement par son calme à lui et sa gentillesse.

«Il me manque terriblement. C'est un grand vide, cette place où pendant six mois j'ai essayé d'admirer sa vie. Comme j'aurais voulu que cela dure éternellement ; mais pour lui, c'est mieux ainsi : il souffrait trop de se sentir à charge et de se voir diminuer chaque jour davantage.

A l'épouse si attentive, à sa fille, son gendre, ses petits-fils et tous ses parents et amis va la sympathie attristée de toute la communauté des Chasseurs Ardennais. Joseph Baudouin occupera une place particulièrement chère dans notre souvenir.

DANS NOS SECTIONS

ARLON

Ceux qui sont partis

— Léon Fouss de Barnich (60), employé à la S.N.C.B., avait fait la campagne de 40 à la 3^e Cie du 1^{er} ChA et avait été prisonnier de guerre.
— Le Colonel e.r. Ormer Raveau était officier d'Etat-Major au 1^{er} ChA en 1940. Il fut cinq ans prisonnier de guerre. Après la libération, il commanda le 2^e ChA. Retiré à Attert, il y avait fondé l'excellente troupe théâtrale «Le Cothurne».
— L'Adjudant e.r. Ferdinand Ciesse de Walzing a perdu son épouse Anna Birchen (55).
— Le camarade Léon Claude de Mussen a perdu sa maman âgée de 90 ans.

En place repos!

Oni été admis à la retraite:
Le Commandant Mario Carlon, Chef de la Musique des Forces de l'Intérieur; Joseph Maquet le dévoué porte-drapeau de la Section, employé à Uniroay à Steinfort et Jean Colle, inspecteur de Police à Arlon.

A bientôt!

Le camarade Louis Reumont, porte-drapeau fédéral, a subi récemment une intervention chirurgicale. Il va très bien et nous le reverrons bientôt en tête de nos cérémonies. Il n'attend que cela.

Activités

La section a assisté à diverses cérémonies: le Congrès National des Croix de Guerre luxembourgeoises et belges, le Relais Sacré et le 11 novembre. L'assistance fut particulièrement nombreuse à la Messe pour nos Morts, le 6 octobre dernier.

A ce sujet, pour répondre aux vœux de certains qui trouvaient qu'aujourd'hui était bien tard dans l'année, il a été décidé que dorénavant cette Messe annuelle sera célébrée le samedi le plus proche de la commémoration du 8 mai (armistice de 1945). En 1980, ce sera le 10 mai. L'heure exacte sera annoncée dans la presse locale.

En musique

Comme chaque année, nos amis de la Musique des Forces de l'Intérieur ont été dignement la Ste-Cécile.

Un vin d'honneur fut servi au Mess des Sous-Officiers de l'E.I.

Le Chef, a.i. l'Adjudant principal Oukuy rappela que la Musique était à Arlon depuis 26 ans. Plusieurs morceaux furent exécutés sous la direction de l'Adjudant Rasseure. On put aussi écouter l'extinction des feux en fantasia jouée au petit cor alpestre par Gilbert Fourrez. Il y eut, bien entendu, le banquet traditionnel le 23 novembre, et notre président national y assista.

Santé financière

Au cours de la dernière séance du Comité, le camarade Fernand Crochet, trésorier, a donné des nouvelles excellentes de l'état de sa caisse. Elle est en bon, tout comme d'ailleurs le nombre des membres et cela malgré les décès et les départs d'Arlon.

L'excursion 1980

Deux jours, c'était beau mais un peu long pour certains. Afin de contenter plus de camarades, l'excursion 1980 se fera en une journée.

Le 21 juin, nous irons rendre visite à nos amis Grand-Ducaux par Mersch, Clervaux, Echternach, la petite Suisse, Remich et Luxembourg.

Le prix, voyage et déjeuner, s'élèvera 750 F environ.

Pour une bonne organisation, on est prié de s'inscrire pour le 29 février (80 est bissextile) chez le Trésorier, 171, rue de Bastogne, tél.: (063) 21 43 13.

La cotisation 1980

Elle reste fixée à 150 ou 200 F mais des départs ou des ennuis de santé ont obligé certains délégués à renoncer à leurs fonctions.

En conséquence, certains membres recevront leur carte par la poste. Ils sont invités à verser le montant au CCP 000-0990849 de la Fraternelle, Section d'Arlon.

Le Secrétaire, notre ami Collette, voudrait d'ailleurs bien retrouver des délégués de quartiers:

- pour les rues Scheuer, Seyer et l'avenue Ersch-Tesch;
- pour le Chemin des Espagnols, les rues de Clairefontaine, de Longwy, de Luxembourg et des Déportés;
- pour les rues de Sesselich, de la Semois, de Toernich et l'avenue Patton.

Bonne année!

Le Président et les membres du Comité adressent leurs meilleurs vœux pour 1980 à tous les membres et espèrent les revoir souvent mais pour de joyeuses occasions.

Par exemple, au Congrès National qui se tiendra à Athus le 27 avril et dont nous parlerons évidemment dans le prochain bulletin.

ATHUS - MESSANCY - AUBANGE - SELANGE

Décès

Une délégation de la section a assisté au service funéraire célébré en l'église d'Athus, à la mémoire de M. Jean Schmeller décédé à l'âge de 70 ans. Selon la volonté du défunt, son corps a été remis à la section «Anatomie» de l'université de Louvain. Nous présentons à la famille nos plus sincères condoléances.

Soirée «Choucroute» de Sélange

La deuxième «choucroute» organisée à Sélange par notre section a remporté le samedi 10 novembre dernier un succès incomparable. La salle était comble et le dévouement des dames de Sélange mérite tous les éloges. La choucroute «plus que garnie» était délicieuse, l'ambiance du tonnerre qui s'est manifestée tout au long de la soirée était encore accrue par les plus beaux airs d'avant et d'après guerre que tous les participants reprenaient en chœur. Les farandoles, les petites histoires et les interventions, pas toujours entendues, du président Spidienne, particulièrement aphone en fin de soirée, ont contribué au succès de cette fête «Chasseurs Ardennais». C'est au petit jour que le car et les voitures ont pris le chemin du retour.

Le bénéfice de cette soirée permettra d'offrir le pousse-café lors du banquet du prochain congrès national du 27 avril à Athus.

BASTOGNE - MARTELANGE VAUX-SUR-SÛRE

Les nouvelles

Pas de grands mouvements dans la section durant le trimestre écoulé. Mise à part la réunion du C.A., tenue le 22-9-79 à Arlon. Si la mort pourchasse toujours l'humain, la maladie fait acte de présence dans nos rangs. En premier lieu, dans le comité: notre brave et dévoué trésorier Albert Pierre a été frappé d'un infarctus, fin août dernier, l'obligeant à tenir le lit durant de longues semaines. Le repos lui fut salutaire, car il se remet parfaitement du choc subi. Nous formons les vœux les plus ardents pour son complet rétablissement, car la section n'avait nullement besoin d'ennuis semblables, d'autant plus qu'en novembre, débute l'année sociale, cause d'énormes soucis, pour un argentier de sa taille au sein de notre société. Nous le ménagerons pour l'instant, et ferons de notre mieux pour alléger son travail. En second lieu, notre ami effectif Edgard Lanniers est hospitalisé à Bastogne, suite à un infarctus aigü. Homme infatigable et dévoué, un des piliers les plus précieux dans les différentes sociétés patriotiques de Bastogne, n'ayant jamais ménagé ni son temps, ni les peines pour la bonne cause de tous, nous lui souhaitons également prompt rétablissement, et que lors de la parution du texte ci-dessus, il aura réintégré son domicile dans d'excellentes conditions de santé.

Cotisations et vœux

Les cotisations du secteur des communes de Sainte-Ode et Vaux-sur-Sûre, sont rentrées. Pas de défaillances, l'en suis

heureux et très fier; ceci est la récompense de mes peines, cependant je m'en voudrais de ne pas mettre en évidence la générosité de certains membres, témoignant leur attachement fidèle à la Fraternelle, et cela par un apport en plus de la cotisation régulière, un petit coup de pouce financier n'est jamais néfaste pour notre trésorerie. Cordialement et sincèrement, je remercie toutes les personnes du geste si spontané et si généreux pour cette contribution supplémentaire.

Le comité adresse à tous les membres de la Fraternelle, les vœux et souhaits les plus sincères pour l'année 1980. A toutes et à tous encore longue vie et santé parfaite.

Décès

Toujours la grande faucheuse dans nos rangs, ainsi va la vie. Voici les noms de nos camarades décédés pendant le trimestre et pour qui les membres du comité et le drapeau étaient présents aux obsèques: René Rouling d'Arloncourt, Albert Adam de Witry, Arthur Fera de Noville, Joseph Dehelleux de Mageret et Albert Paulus de Sprimont (ce dernier était officier aux Chasseurs Ardennais, instituteur pendant de nombreuses années à Sprimont, membre fervent et assidu de plusieurs groupements patriotiques. Ceux que qui l'ont connu et aimé, se rappellent celui qui, malgré sa santé déclinante, a fait preuve jusqu'à son dernier jour d'un grand courage, d'une profonde compréhension, d'une extrême bonté, d'un immense amour pour tous, d'un dévouement pour les Chasseurs Ardennais). Et aussi nous avons appris par télégramme, reçu d'Amérique, la mort d'un de nos camarades Pierre Sabus décédé fin septembre, il habitait la Californie avec sa famille. Originaire de Bodange, commune de Fauvillers. Dans l'année 1958, il avait rejoint sa fille Rosette qui déjà habitait là-bas, étant mariée à un Américain. Pierre Sabus avait, lui, épousé Honorine Baur; il fit partie respectivement du 1^{er} Ch A à Arlon, puis du 2^e Ch A à Bastogne et enfin termina sa carrière militaire en Allemagne comme adjudant. Il resta toujours membre assidu, et cela malgré la distance, car il aimait sincèrement sa Fraternelle. Sa famille comptait 5 enfants, 2 filles, Denise et Rosette, 3 garçons, Jacques, Pierre et Gilbert. Jacques prit les traces de son père, en entrant dans l'Armée Américaine, alla combattre au Vietnam, et en revint gravement blessé. Pour l'instant, il est major, et se retrouve — coïncidence particulière — dans l'unité qui se distinguait à Bastogne lors de l'offensive des Ardennes, à savoir la 101^e Airborne. Enfin, une délégation avec drapeau, s'est rendue aux funérailles du secrétaire-trésorier c'ézèze, Joseph Baudoin.

A toutes les familles de ces camarades disparus, nous présentons et réitérons nos condoléances fraternelles et émuës.

Communication

La famille R. Remy-Annet remercie aimablement et chaleureusement, toute la section de Bastogne - Vaux-sur-Sûre - Martelange, du geste sympathique en l'honneur de leur regretté et dévoué Président Léon Remy.

BERTRIX

Décès

Le 12-10-79, nous avons eu la douleur de conduire à sa dernière demeure, notre camarade Léon Boulanger, porte-drapeau F.N.C. de Morthem. A son épouse et à ses enfants, nous réitérons nos sincères condoléances. Par la même occasion, nous remercions les camarades Chasseurs Ardennais qui ont assisté en beret aux obsèques; nous remercions également M. Collin d'Herbeumont d'avoir pris l'initiative des sonneries «Aux Champs».

Fête de l'Armistice

Ce 11 novembre, depuis la fusion des communes, les cérémonies se sont déroulées dans les diverses sections du Grand Bertrix par une messe pour les disparus, suivie de départs de fleurs aux monuments aux morts de Bertrix, Cygnon, Biourges, Aubry, Assenois et Jehonville. Partout, nos Chasseurs Ardennais étaient présents. Après-midi: deux Banquets des Retrouvailles à Orgeo sous la responsabilité de notre délégué local Marcel Lebas et à Bertrix, comme depuis 33 ans, à l'initiative du toujours dynamique Jean Delonge, Président F.N.A.P.G. qui fêtait ses 80 ans. Cette année, dans les 140 convives: majorité de Chasseurs Ardennais et surtout la présence de notre secrétaire national François Guio: ambiance du tonnerre de midi à minuit et félicitations à notre jeune musicien Pierre.

Cotisations 1980

Nous demandons à tous nos membres et surtout à nos membres protecteurs de faire bon accueil aux délégués qui passeront chez eux pour l'encaissement de nos cotisations de 1980. Achetez-leur également les cartes-vues du Monument des Chasseurs Ardennais de Martelange qu'ils vous proposeront au prix minime de 10 F (Merci).

Banquet annuel

C'est très probablement le samedi 29 mars que la section de Bertrix organisera son banquet traditionnel (le 10^e). Nous espérons que vous y serez nombreux et nous demandons aux présidents des autres sections de retenir cette date et d'en faire part à leurs membres «A Bertrix on mange bien et on s'y amuse follement».

Congrès d'Athus du 27-4-1980

La section organise le voyage en car au départ de Bouillon (6 h 30) par Plaineveaux (Chapelle) (6 h 45) Nolleveaux (église 6 h 55) Palsel (place 7 h) Assenois (école 7 h 10) Bertrix (grand-place 7 h 20) Orgeo (café Riquet 7 h 30) Gribomont (Rivoli 7 h 40) Herbeumont (poste 8 h) arrivée Athus: 9 h 15. (Pour le prix du repas, voir prochain bulletin).

Communiqué pour les ex P.G. du stalag IVA

L'Amicale française du Stalag IVA demande aux anciens Chasseurs Ardennais intéressés au stalag IVA de se faire connaître en adressant au camarade Emile Colson, Champs Simon B, 6803 Herbeumont, lequel en retour les informera de la date du Banquet des Retrouvailles qui aura lieu à Namur en 1980.

Le secrétaire,

BRABANT

Chronique des activités

Le 3 septembre, commémoration du 35^e anniversaire de la Libération avec les autorités communales et les associations patriotiques de Schaerbeek. Dépôt de fleurs à notre stèle, place des Chasseurs Ardennais.

Le dimanche 9 septembre, une délégation s'est rendue au Fort de Breendonk pour rendre hommage aux victimes de ce sinistre camp d'internement pendant l'occupation.

Le 5 octobre, à la Journée de la Force Terrestre, la section a été bien représentée et notre président national, M. Albert Hubert, a déposé une belle couronne sur la dalle sacrée au nom de la Fraternelle. La veille, une cinquantaine de nos membres avaient pu bénéficier d'une entrée gratuite pour assister à la «Nuit de l'Armée» qui mérite un tout grand bravo.

Le 20 octobre, à l'invitation du président de la Fraternelle du 10^e de Ligne 1914-1918, M. Carlos Beke, nous avons commémoré ensemble l'anniversaire de la reprise du village de tombarck par le régiment, lors de l'offensive générale d'octobre 1918. A cette occasion, les liens de confraternité entre la Fraternelle du 10 et la Section se sont encore resserrés pour garantir à l'avenir ce geste du souvenir.

Le 28 octobre, la section a été représentée à une messe célébrée en l'église Ste-Suzanne à l'invitation de la section de l'UFAC de Schaerbeek.

Commémoration de l'Armistice de la guerre 1914-1918

A Orbaix d'abord, le 4 novembre, en avance sur la date historique pour des raisons locales, une forte délégation s'y est rendue en car pour commémorer cet anniversaire avec les anciens combattants de l'endroit, ce qui fut un événement dans ce petit village de notre Brabant. Après la messe (dite par un M. le Curé très actuel) et l'appel des Morts par le président des A.C. d'Orbaix, M. Lengele, des fleurs furent déposées au monument érigé pour glorifier leur mémoire.

Par la même occasion, nous avions organisé une cérémonie d'hommage à la mémoire du Commandant Reyntens, valeureux combattant de la guerre 1914-1918, commandant de compagnie au Bon Moto/Chasseurs Ardennais pendant les dix-huit jours de mai 40, commandant du Refuge Otariu du secteur Huy-Waremme de l'A.S. pendant l'occupation et commandant en second du 22^e Bon de Fusiliers après la Libération pour continuer la lutte jusqu'à la capitulation de l'Allemagne en mai 1945. Les délégations se sont rassemblées devant le mémorial au Commandant Reyntens, érigé à l'endroit où il fut mortellement accidenté en 1947.

Des discours furent prononcés tour à tour par le président de la section M. Albert Gustin, au nom des Chasseurs Ardennais;

par M. le Comte Arnold de Loos-Corswarem (d'une vigueur et d'une mémoire exceptionnelles pour son âge: 84 ans), au nom du 22^e Bon de Fusiliers et par MM. Nelis et Gillard au nom de l'A.S. Tous furent éloquentes mais à défaut de pouvoir tout reproduire ici (nous y reviendrons si possible), nous citerons ce passage repris par le président Gustin d'une lettre que nous tenons de notre camarade Jo Conrardy, chef de peloton au Bon Moto en mai 1940:

«Il voulait se battre et après, absoudre et donner l'extrême-onction. Réaliste, brave et volontaire, il servit son pays. Travaillier, assé et mystique, il servit son Christ. Reyntens, fidèle à Dieu et au Roi, gravissait le chemin de la sainteté».

De nombreuses pertes de flous furent déposées et comme aux grandes circonstances, nous chantâmes quelques strophes de notre Marche. L'après-midi se termina par un vin d'honneur suivi d'un café et de tartes variées à volonté. Réception organisée par la section d'Orbaix des A.C. que nous félicitons tous: Président, Secrétaire, Trésorier... et les dames dévouées pour le service à qui nous adressons le plus amical merci.

Au Soldat Inconnu, le 11 novembre, il faisait beau mais risquait pour commémorer ce 61^e anniversaire où nous étions vingt-huit Anciens avec nos trois drapeaux, formant un bouquet (c'est moi qui le dis) peloton pour saluer le passage du Roi qui, attentif, nous le rendit. Vingt-huit, disions-nous, c'est bien par comparaison mais pour la section, vu son effectif, nous pourrions facilement doubler ce nombre au rendez-vous du 11 novembre 1980.

Faire-part de décès

Jean Meyers, membre protecteur, à Ixelles, le 20 octobre.

Henri Tré, vice-président de la sous-section de Molenbeek, à Molenbeek, le 15 novembre.

Lucien Vanden Brande, membre effectif, à Liège, le 27 novembre.

Nous ont également été signalés comme étant décédés (date non précisée) par retour de nos envois postaux:
Abbé Willy Sternon, membre effectif, à Resleigne.
Edouard Wertz, membre effectif, à Liège.
Félix Remy, membre effectif, à St-Léger.

Nous réitérons nos condoléances aux familles éplorées.

Bal de la Hure 1980

Comme déjà annoncé, il aura lieu le 8 mars à 8h30 au Club Prince Baucouin à Evere, endroit déjà connu puisque c'est la seconde fois en ce lieu. Nous faisons tout pour préparer sa réussite et nous y invitons ceux qui ne seraient pas touchés par notre circulaire du 1^{er} trimestre 1980. Bonne et heureuse année à tous.

EREZEE

Décès

La mort a fauché cette année 1979, à grands coups, dans nos rangs et nous ont quittés les camarades:
Joseph Deruette d'Erezée;
Albert Bastin de Chêne-la-Pierre - Manhay;
Eugène Lambert de Hotton;
Albert Manigart de Westende;
Joseph Baudoin, secrétaire-trésorier de la section;
Aimé Léonard de Laroche;
Florent Doquir de Chéoux-Rendeux;
Eugène Cornet de Housnien-Mormont.

Le drapeau de la Section n'a pu être présent ni à Westende, ni à Chêne-la-Pierre, ayant été prévenus trop tard du décès de ces deux camarades.

Nous réitérons nos condoléances aux familles.

HOUFFALIZE

Décès

MM. Léon Pesesse, de Houffalize; Albert Bombard, de Mont; Valentin Collignon, de Malempré; Joseph Henrotte, de Buret; Gaston Voos, de Ciney; René Radelet, de Aye; Gaston Priard, de Masbourg; René Leclerc, de Chanly; Léon Clariard, de Gedinne; Emile Rotberg, de Somal-Maffre; René Penquin, de Wibrin; Léon Bontemps, de Housnien-Mormont; Georges Messelier, de Havelange; Léon Parmentier, de Limerlé; René Devresse, de Willerzie.

A toutes les familles durement éprouvées, nous présentons nos fraternelles condoléances.

Mariages

- M. Francis Courtois, fils de M. Théodule Courtois, de Gedinne, et Mlle Nicolle Mingsot;
- M. André Maréchal, fils de M. Ovide Maréchal, de Louette St-Denis, et Mlle Fabienne Warin;
- Mlle Patricia Lemaire, fille de M. Ferdinand Lemaire, de Rachamps, et M. Francis Georges, de Compogne;
- M. Willy Richard, fils de M. Maurice Richard, de Assesse, et Mlle Ghislaine Bertholet, de Mailen.

Nous adressons nos cordiales félicitations aux heureux parents et nos vœux les plus ardents de bonheur et de prospérité aux jeunes époux.

Hommage à René Leclerc



La section vient de perdre inopinément l'un de ses membres parmi les plus dévoués, les plus actifs, un promoteur du début: le camarade René Leclerc, de Chanly, décédé le 7 octobre dernier.

En 1939-1940, il appartenait à la 8^e Cie du 3^e Chasseurs Ardennais, la Cie du Président de notre section.

Nous le retrouvons à toutes les manifestations, à tous les pèlerinages à Vinkt, et toujours, homme au devoir, il voulait être présent aux funérailles des anciens.

Aussi, reconnaissants, ses frères d'armes et particulièrement ceux de sa Cie qui lui aimait tant, ainsi que son ancien officier, avaient tenu à lui rendre le 5 octobre un dernier et fervent hommage. Un rassemblement de 70 brets verts, une délégation avec drapeau de la section de Marche, l'Adjudant-chef e.r. Losseau avec plusieurs Rochefortois, nombre d'amis venus d'autres régions éloignées, formaient un imposant cortège pour accompagner une dernière fois notre ami René.

Cette assistance particulièrement nombreuse mérite de retenir l'attention, prouve une fois de plus l'esprit de camaraderie, et doit être citée en exemple comme dernier hommage à rendre à un ancien frère d'armes.

Avec notre souvenir de la complaisance et du dévouement de René, nous renouvelons nos très sincères condoléances à son épouse, à ses enfants et petits-enfants.

J.A.

NDLR: René Leclerc figurait sur la photo au bas de la page 21 de notre n° 118, entre son président Jos André et Charles Grimmonster.

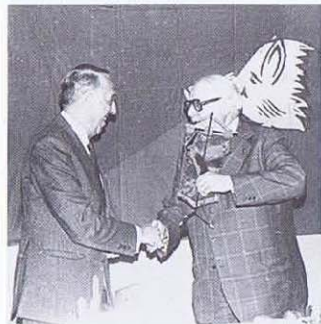
REPANDEZ LE
DRAPEAU DE
L'ARDENNE

Retrouvailles

Où! Hui... tième Souper des retrouvailles... et deux cents participants!

Merci à toutes les autorités, les amis, les sympathisants, les «adhérents», les «effectifs» car c'est grâce à vous que cette soirée fut un succès.

Quatre heures du matin, c'est déjà demain... on se quitte. Notre président national, omniprésent, était heureux de présider cette belle assemblée.



Un fanion à la hure pour le Sénateur-bourgmestre.

Le nouveau sénateur-mayeur de Huy, Fernand Hubin, accompagné de son épouse et de leur fils, furent aussitôt des nôtres. Tandis que Mme Hubin est fleurie de roses «à nos couleurs» par notre galant secrétaire A. Dessambre, le président national, Albert Hubert, offre à notre bourgmestre le fanion héraldique des Chasseurs Ardennais. Nul doute qu'il figurera en bonne place dans son bureau particulier.

En 1982, c'est... demain, Monsieur le Bourgmestre et Messieurs les édiles de Huy, vous serez submergés de «bérêts verts» — sans doute un millier — anciens de 1940, car le Congrès National de notre Fraternelle se tiendra en notre bonne ville. Rendez-vous à tous pour les acclamer: Colin Maillard, mille ans, vieux hutois et digne ancêtre fut récemment SACRE soldat d'élite du 6e Ch. Ard. et en avril 1982, il assistera, en tenue, à notre Congrès... il nous l'a promis.

Ce soir, 13 octobre 1979, tout Huy est présent ainsi que tous les environs, même éloignés: la Ville, le Barreau, la FNI, la FNC, le Front de l'Indépendance, la FNAPG, les Vétérans A 1^{er} et L. III et même la FNC de Flémalle-Grande. Ainsi que d'ailleurs les Sections Ch. Ard. du Brabant, de St-Hubert, de Marche, de Bertrix, de Liège-Verviers, puis tous les amis et connaissances.



Fernand Delhamende vient de recevoir «sa» Croix de Guerre. A sa droite, le Sénateur-bourgmestre et Mme Fernand Hubin. (Photos Degée - Huy).

S'excusent et regrettent de ne pouvoir nous rejoindre: M. le Ch. Ard. Sénateur, ancien maire de Huy, Eug. Lecoq et son épouse, notre marraine José, M. le Sénateur Parmentier, président du C. Coord. des Grupp. Patriotiques, M. le Colonel Marière, ancien Commandant de la Province de Liège, M. le Colonel Marsin et Mme, M. Louis, vice-président de Bastogne, M. le Colonel Van Nieuwenhove et tous les officiers du 6^{ème} Ch. Ard. actuellement en rapel d'instruction à Elsenborn, M. le Commandant Van Hoelf, président de la FNC de Seilles, Mesdames Libert et Warrier de Seilles, M. et Mme Beck de Bertrix.

Nous adressons un merci particulier à: M. Albert Hubert, président national, venu spécialement de Bruxelles, M. F. Hubin, Sénateur-Bourgmestre de Huy, M. le Chevalier Eug. Charpentier, M. le Député J. Fievez, M. le Colonel Moyn, président de la Son 1 Ch. Ard. à Marche, M. le Colonel Bodeau de la FNAPG, M. le Colonel Sacré, ancien chef de corps du 5^{ème} Ch. Ard. et qui représente en même temps le Colonel Van Nieuwenhove, Madame Thioux-Jadin, secrétaire du Front de l'Indépendance, M. le Commandant Linsmeau, trésorier du Front de l'Indépendance, M. Henneghien de la FNI, M. Dehalu, prés. des Vétérans A 1^{er}, M. Dantinne, prés. des Vétérans L. III, M. le Commandant Sauveur de la FNC de Seilles, MM. Y. Jassalette et R. Lizin, conseillers communaux, M. F. Guioit, secrétaire national ad interim, M. Orban, président, M. De Dormalle, vice-président et M. Letawe, secrétaire de la FNC de Flémalle-Grande, M. Piedboeuf, président de la Son Liège-Verviers, M. le Commandant Goffart, président de la Son de St-Hubert, M. E. Colson, secrétaire et son délégué d'Orgeo, M. Lebas, M. le Commandant Goetz, qui nous vient de Coo, au Groupe Clément Gossia et au Groupe de 25 personnes d'Antheit, à toutes les dames pour leur charmante présence, à nos amis Decelle et Maurice d'Hemptine, aux frères Ninane qui nous viennent de Barvaux et Nandrin, à tous les dévoués de notre Comité et aux messieurs et dames qui nous ont aidé durant toute cette soirée.

A l'initiative de la Son de Huy et avec l'aide, combien précieuse de notre Secrétaire National a.i. F. Guioit, nous avons obtenu que la Croix de guerre avec palme soit octroyée à notre ancien président et président d'honneur de Son, Fernand Delhamende, invalide à 130 %, amputé depuis le 15 mai 1940 du bras gauche et de la jambe gauche. Notre Président National, lui-même grand invalide 40/45, se fait un plaisir d'épingler cette haute distinction honorifique au revers du veston de notre ami Fernand. Tous l'acclament chaleureusement et le congratulent. La Brabantonne et la Marche des Chasseurs Ardennais sont religieusement écoutés.

Mais l'apéritif a creusé les estomacs et des odeurs alléchantes, en volutes, nous parviennent et chatouillent les narines. Chouroutes garnies, assiettes froides et rutilantes casseroles de moules délicieuses envahissent les tables. Le tout, arrosé de vieux Bordeaux ou de l'imprévisible Rivaner créent aussitôt une ambiance des grands soirs tandis que Line et Alain nous bercent d'une musique douce. Chacun se poulèche les babines et sirote le jus de la treille.

Mais voici notre tombola et nos charmantes vendeuses! En dix minutes, tout est parti! Et des ho, des ha, des hi-hi fusent de partout. Deux cent dix-sept lots envahissent la salle et l'on voit défilier des panty, des cravates Cardin, un radiateur électrique, des bouteilles d'apéritif et de vin, des étains, des

chaussures, des paniers, des imperméables, des foulards, des saucissons et... une TV portable offerte par notre ami Romane et gagnée par Madame Laurent Bodart d'Antheit. Et c'est, pas à pas, qu'elle suit son mari à travers la salle, car elle lui a confié, avec réticence, le privilège de transporter sa jolie TV.

Quel succès et quelle ambiance! Deux cents heureux se trémoussent, valsent, tangent, font des rondes par notre ami Romane et gagnée par Madame Laurent Bodart d'Antheit. Et c'est, pas à pas, qu'elle suit son mari à travers la salle, car elle lui a confié, avec réticence, le privilège de transporter sa jolie TV.

Dimanche est là depuis longtemps et l'ambiance ne fléchit point et il faudra le petit matin pour que les derniers vétérans quittent la salle en s'assurant auparavant de la date de notre prochain souper qui aura lieu le 11 octobre 1980.

C'étaient nos amis...

Le Chasseur Ardennais Nestor Beaumont, né le 9 novembre 1919 et décédé à Flône le 13 octobre 1979.



Brave parmi les braves, toujours souriant, dévoué à tous jusqu'à la limite de ses forces, bourgmestre de Flône durant huit années — jusqu'à la fusion des communes — il n'est point de famille qui n'ait recouru à ses services.

Membre de notre Comité depuis longtemps, il y accomplit un immense travail et son absence crée un grand vide.

Il est parti, drapé dans le drapeau de l'Ardenne et coiffé de son bérêt vert.

Des «bérêts verts» l'ont porté jusqu'à sa dernière demeure et nous étions nombreux, drapeaux compris, pour un dernier adieu.

A toute sa famille, nous renouvelons nos condoléances éternes.

Le Chasseur Ardennais Marcel Wery, né à Huy le 17 mai 1920 et décédé à Antheit le 13 octobre 1979.

Soldat au 3 Ch. Ard., invalide de la guerre 40/45, il fut toujours des nôtres.

Notre drapeau et ses amis se sont inclinés une dernière fois devant lui.

A sa famille, nous renouvelons nos très sincères condoléances.

Le Chasseur Ardennais Jean Pirello, né à Fays-les-Veneurs le 19 mars 1906 et décédé à Jehay-Bodegnée le 5 septembre 1979.

Soldat au 3 Ch. Ard., unité avec laquelle il fit la campagne 40/45, il passa ensuite cinq longues années de captivité en Allemagne qui ébranlèrent fortement sa santé.

Notre drapeau et ses nombreux amis lui ont rendu un dernier hommage.

A sa famille, nous renouvelons nos très sincères condoléances.

Ami Chasseur Ardennais

As-tu payé ta cotisation? Si non, fait-le sans tarder auprès du trésorier de ta section.

l'Oiseau bleu

Tout est merveilleux! Descendu de son beau carrosse, St-Nicolas fait une entrée triomphale.

Enfants criant, pleurant, riant et parents émotionnés créent une ambiance particulière de fête, de tendresse et d'exubérance.

Majestueux, haute croise en main, coiffé de la mitre, drapé dans son long manteau rouge, le grand saint, ami des enfants, lentement, repoint son trône.

Au passage, quelques-uns, timidement, effleurent son manteau, tandis que d'autres se blottissent et se cachent dans les bras de leur maman.

Madame SERVAIS, directrice de l'Oiseau bleu, souhaite la bienvenue à tous et remercie St-Nicolas d'être venu faire visite et distribution de jouets à «ses enfants» aidés en cela par la Fraternelle des Chasseurs Ardennais de la Section de Huy.

Elle adresse un chaleureux merci à toutes les autorités d'avoir bien voulu relever de leur présence cet après-midi de fête: M. le Sénateur Bourgmestre de Huy, Fernand HUBIN, M. le Sénateur, ancien Bourgmestre de Huy, Eugène LECOQ, M. l'échevin des Affaires Sociales de Huy, Gilbert SILIEN, MM. BOURGEOIS et PARMENTIER, échevins de la commune de Wanze, MM. les membres du Comité de la Fraternelle des Chasseurs Ardennais de Huy.

voici, ... vite, le moment solennel car les enfants tréignent d'impatience. Sous la houlette de St-Nicolas et à l'appel de leur prénom, Madame SERVAIS aidée par MM. les Chasseurs Ardennais Albert DES-SAMBRE et Robert CORNET distribuent: poupées, bonbons, disques, chocolats, jeux de construction, voitures, posters, camions, avions, etc.

Le premier Groupe se voit attribuer un magnifique tourne-disque, tandis que le Groupe Christine reçoit petite table, chaises, meuble de rangement et tout un ménage fille. Que de délectos... en musique.

C'est la kermesse, le tintamarre, les cris, la joie. Ving-trois enfants sortent heureux, leurs parents également.

Deux heures de paradis pendant lesquelles tout est oublié, les ennuis, les difficultés, la pauvre histoire de tous les jours. Ah! si l'on pouvait fêter plus souvent St-Nicolas!

Mais l'heure avance et St-Nicolas doit repindre d'autres enfants.

Bientôt, toute l'assemblée, petits bras débordant de cadeaux, s'en retourne pour une soirée et une nuit peuplées de rêves souvent survolés par un grand Oiseau bleu, oiseau de paradis.

LIEGE - VERVIERS

Au cours d'une réunion de comité élargi de la section, la médaille du mérite de la Fraternelle a été remise à nos amis, le Commandant Stekke et Vandoren, membre du comité.

A l'initiative de Madame Sacré, marraine de la section, et avec sa généreuse participation, les membres du comité l'ont accompagnée à l'école des «Castors» (Institut pour enfants retardés et handicapés) et ont remis de la part de la section de Liège-Verviers quelques jouets et friandises particulièrement appréciés. Ils y ont ajouté un magnétophone pour agrément de ces petits déshérités.

Décès

Nous avons eu à déplorer le décès de Marcel ENGELMANN de Jehanster-Polier survenu après de multiples opérations supportées avec un courage digne d'un chasseur ardennais qu'il était. Également le décès de Félix FARDEAU de Verviers. Ils étaient tous deux de nos plus anciens membres.

Nos condoléances ont aussi été adressées à l'Adjudant COMBIET, ancien du 20 A, à l'occasion du décès de sa maman.

Cotisations

Nous nous permettons de rappeler à nos membres la cotisation pour le nouvel exercice. Bon nombre se sont déjà mis en règle.

NEUFCHÂTEAU-LIBRAMONT

4^{ème} TRIMESTRE 1979

Décès

François Hannick, ancien secrétaire-trésorier de la section, est décédé à Neufchâteau le 27 octobre. Nous remercions les membres de la section de St-Hubert qui ont renforcé notre délégation aux funérailles.

Merci à François pour les services rendus à la Fraternelle. Nous déplorons aussi le décès de René, frère de notre ami Gustave Janssen, et de Joseph Marene de Les Fossés, membre protecteur.

Nos sincères condoléances aux familles éprouvées.

Naissance

Nous avons appris la naissance de Denis, petit-fils de Joseph Lamouline de Neuvillers. Félicitations aux parents et grands-parents.

Mariage

Simone Maury de Neuvillers, fille de Louis a épousé Michel Denis.

Vœux de bonheur aux jeunes époux.

Décoration

René Olmechette de Libramont a reçu les Palmes d'or de l'Ordre de la Couronne pour ses bons services à la Régie des postes. Félicitations!

Statut du mobilisé

Qui doit le demander? Le militaire de carrière, le milicien rappelé mais aussi le milicien qui accomplissait son service pendant la mobilisation. Nous possédons les formulaires requis.

ATTENTION! ceci est le dernier avis... FORCLUSION LE 31 MARS 1980.

Une date à bloquer dès maintenant:

27 avril 1980

Congrès national à ATHUS

Billet rose

Se sont unis pour le meilleur et pour le pire:

- le 9.6.79: Philippe Gillard, fils de notre camarade Léopold avec Mlle Anne-Marie Renouprez de Saint-Hubert;
- le 29.9.79: Jean-Marie Evrard, fils de notre camarade Marcel d'Ofagne avec Mlle Josée Bernardy de Lischert;
- le 8.10.79: Jacques Gillard, fils de notre camarade Léopold avec Mlle Tania Gillard de Vesqueville;
- le 13.10.79: Angéline Leclère, fille de notre camarade et membre protecteur Constant avec M. Alain Coletta de Saint-Hubert.

A ces jeunes époux, la section adresse ses vœux les plus ardents de bonheur et de prospérité; aux heureux parents ses vives félicitations.

Naissances

Nous avons appris la naissance:

- de Stéphanie (le 25.3.79), fille de Pierre Simon,
- de David (le 13.8.79), fils de Micheline Simon, petite-fille et petit-fils de notre fidèle membre Jean Simon de Trazegnies;
- d'une petite Cécile (le 7.11.79), fille d'Ernest Chalot et petite-fille de nos membres effectifs Jean Chalot et Ferdinand Hamiaux.

Félicitations aux parents et aux grands-parents, sans oublier le petit oncle Jean-Marc Chalot.

Mise à la retraite

Les camarades Lucien Schiltz, Secrétaire-Trésorier de la section depuis 1972, Odon Chalot, Commissaire de Police Adjoint de la Ville de Saint-Hubert et Joseph Labouse, Receveur des contributions à Saint-Hubert ont pris leur retraite. Nous leur souhaitons à tous trois de goûter très longtemps encore d'heureux jours de repos.

Assemblée générale

La section s'est réunie en assemblée générale le 17 novembre dernier. Nous avons eu le grand plaisir de noter que beaucoup de membres (e.a. de Trazegnies et de Beaurang) avaient répondu à l'invitation de la section.

Suite au départ de Lucien Schiltz, Secrétaire-Trésorier de la section, l'Assemblée Générale, à l'unanimité, a désigné pour le remplacer Joseph Labouse à qui nous souhaitons la bienvenue parmi nous. D'autre part, à l'unanimité également, Jean Chalot a été désigné en qualité de Directeur des Fêtes et Cérémonies.

Sur notre invitation également, nous avons eu le plaisir d'avoir parmi nous notre ami François Guilot, Secrétaire National à l. Ce dernier, avec sa compétence bien connue, a répondu à la satisfaction générale à toutes les questions qui lui ont été posées au sujet des «Droits Matériels et Moraux des Combattants»; nous l'en remercions bien vivement.

Reconnaissance nationale

La forclusion étant fixée au 31 mars 1980, l'engage vivement les membres qui ne seraient pas encore en possession de leur Carte d'états de services et par conséquent de l'attestation pour l'obtention de la Rente du Mobilisé à se mettre en rapport avec le Président ou le Secrétaire de la section qui se tiennent à leur disposition.

Composition du Comité

PRESIDENT: Jean Goffart, 86 rue des Rogations, 6900 Saint-Hubert - Tél.: (061) 61 19 56.

VICE-PRESIDENTS: Albert Goffict, 10 avenue Nestor Martin, 6900 Saint-Hubert - Tél.: (061) 61 10 48.
Ferdinand Leroy, 115 route de Bras, Hatival - Tél.: (061) 61 05 03.

SECRETAIRE-TRESORIER: Joseph Labouse, 10 rue du Home, 6900 Saint-Hubert.

DIRECTEUR DES FÊTES ET CEREMONIES: Jean Chalot, rue de Lavaux, 6900 Saint-Hubert.

COMMISSAIRES: Fernand Lambert, 49 rue du Mont, 6900 Saint-Hubert - Tél.: (061) 61 10 34; Edmond Collin, 120 rue du Mont, 6900 Saint-Hubert; Albert Conard, 74 rue P. Dubois, Libin; Paul Arnoldy, 15 avenue Nestor Martin, 6900 Saint-Hubert; Victor Thill, 150 rue du Mont, 6900 Saint-Hubert; Vital Palizeul, 24 rue St-Roch, 6900 Saint-Hubert.

RALLYE-CONCOURS PHOTOS-FILMS «150 ANS DE MONUMENTS MILITAIRES DE BELGIQUE»

Plus de 500.000 F de prix

Lancé en juin dernier, le rallye-concours «150 ans de Monuments militaires de Belgique» organisé par le Service Historique des Forces Armées connaît un réel succès, sur tous les plans.

— Plusieurs centaines de concurrents potentiels ont réclamé le règlement détaillé.

— De nombreux prix offerts par différents sponsors de différents secteurs économiques viendront récompenser les lauréats.
A la mi-septembre, on peut estimer déjà à plus de 500.000 F la valeur globale de ces prix, sans compter les promesses qui ne manqueront pas d'être concrétisées.

— Des envois spéciaux du règlement sont actuellement en cours d'envoi vers toutes les écoles et tous les clubs photographiques ou cinématographiques du pays (plus de 7.000 envois).

— En outre, une série d'affiches spéciales, dues au jeune et talentueux graphiste Philippe Berthet seront prochainement diffusées en grand nombre.

— Enfin, plusieurs concurrents ont déjà fait parvenir des envois de qualité.

Rappelons que la date limite pour l'envoi des documents a été fixée au 25 février 1980.

Le règlement complet peut être obtenu sur simple demande, même par téléphone, en s'adressant au:

Service Historique des Forces Armées
79/81, Av. de Cortenberg - Bte 3
1040 Bruxelles (Tél. (02) 733 77 53).

NDLR: Rappel du communiqué publié en page 15 du précédent numéro. Nous serions heureux de connaître les Chasseurs Ardennais... dans la course!

VERSEMENTS DE SOUTIEN
pour le bulletin: exclusivement au
C.C.P. 000-0344969-37

Fraternelle des Chasseurs Ardennais,
Arlon.

Décès

Depuis la parution du deuxième bulletin, nous avons eu le regret de perdre les camarades dont les noms suivent. Nous avons pour eux, en cet instant, une pensée émue et au nom de tous les membres de la section, nous réitérons à leurs familles, avec nos condoléances, l'expression de toute notre sympathie.

Marcel Henry, François Meunier, Georges Paulus, Albert Fiette, Emile Poncellet, Armand Lurquin, Marcel Burton, Albert Delvaux, Joseph Bertermes.

Sept propositions de loi EN FAVEUR DES INCIVIQUES prises en considération

Le député VU Somers (Joos) s'est fait une... réputation au Parlement en se spécialisant dans les tentatives d'amélioration du sort des inciviques. Précisons à ceux qui voudraient aller voir de plus près ce phénomène qu'il réside à Sint-Katelijne-Waver.

Or donc, le Joos en question, pas dégoûté de nombreux échecs, a mis cette fois tout le paquet en déposant non moins de sept propositions de loi en faveur de ses protégés, et ce, en trinité avec «le» député du Vlaamse Blok et un CVP. Ces propositions ont pour objet:

- 1) le recouvrement de la nationalité belge, par simple déclaration, à ceux qui en ont été déchus;
- 2) le recouvrement automatique des droits civils et politiques;
- 3) le recouvrement des rentes de chevrons de front aux AC exclus;
- 4) l'octroi aux inciviques de la médaille du travail (sic);
- 5) la mise d'un terme à l'administration de biens par les services du sequestre, et la restitution des sommes perçues;
- 6) l'extension à tous les inciviques, leurs héritiers et autres ayants droit, quelle que soit leur nationalité, du droit à la réparation des dommages de guerre;
- 7) le recouvrement de la carte du feu à ceux qui en ont été privés par des mesures d'épuration.

Les propositions de loi de l'espèce avaient toujours vu leur prise en considération repoussée. Cette fois, elle a été acceptée par une majorité flamande.

On est reparti vers l'amnistie... par la bande!

A TOUTES NOS SECTIONS

Au cas où l'une de nos sections serait amenée à devoir recourir à nos assurances en faveur de nos DRAPEAUX et PORTE-DRAPEAU, elle est priée de s'adresser directement à notre ami:

Lucien LECLERE, s.a.
assureur
Rue François Stroobant, 29
1060 BRUXELLES
Tél. (02) 345 09 23

Les droits moraux et matériels des Combattants

ATTENTION A LA DATE DU 31 MARS 1980:

Forclusion pour les statuts de reconnaissance nationale

Nous rappelons UNE DERNIERE FOIS qu'à partir du 31 mars 1980, il y aura forclusion pour les délais de demande de statuts de reconnaissance nationale, restés ouverts jusqu'ici.

Ne seront donc plus prises en considération les demandes de statut du combattant 1940-1945, de statut du mobilisé et du statut des évadés de guerre, pas plus que de la carte des états de services de guerre.

Que les ultimes retardataires se hâtent... rapidement. Il y a des formulaires de demandes dans les sections où l'on est prêt à les aider.

CONGES DE CONVALESCENCE ET RENTES

Depuis plus de dix ans, nous poursuivons une action en vue de faire compter les congés de convalescence parmi les périodes à supputer pour le calcul des rentes combattant et de captivité. Notre réclamation vise essentiellement les blessés de guerre et les prisonniers de guerre rapatriés. L'attitude de l'Administration, à cet égard, est d'autant plus absurde que ces périodes comptent comme services militaires effectifs; il ne manquerait d'ailleurs plus que cela!

Nous avons réussi à faire inclure cette revendication — essentielle dans son principe — dans le Protocole d'accord entre le gouvernement et les associations patriotiques de 1975. Malheureusement, sa mise en application est toujours en instance, faute d'inclusion jusqu'ici dans la programmation.

Notre camarade Roland Gillet, sénateur, avait déposé une nouvelle proposition de loi, à laquelle nous avions coopéré, en 1978 (cf. notre n° 115). Elle avait été frappée de caducité par la dissolution des Chambres. Il vient de la déposer à nouveau, et nous espérons qu'enfin, la solution interviendra bientôt... avec effet rétroactif.

STATUT DES PP — STALAG 304

Dans notre n° 116, nous publions le texte d'une proposition de loi émanant du député Luc Bernard, et tendant à apporter un amendement au statut des prisonniers politiques... Elle visait notamment le cas des militaires, dont beaucoup de Chasseurs Ardennais, qui furent détenus à Louvain dans l'enceinte dudit «Stalag 304», et qui ne purent être reconnus prisonniers de guerre parce que n'étant pas détenus en dehors du territoire belge. D'un autre côté, on leur a refusé le statut du PP. Il faut donc rectifier cette anomalie.

Le député Bernard vient de redéposer sa proposition, frappée de caducité par la dissolution du Parlement.

LES CONGES DE MALADIE DES INVALIDES DE GUERRE

Nous avons, les premiers, dénoncé (notre n° 116) le coup bas porté au statut des invalides de guerre par l'article 83, §1^{er}, de la loi du 5 août 1978 qui les met à la pension d'office, dès qu'ils comptent 365 jours de congés de maladie depuis leur 60^e anniversaire.

Nous sommes revenus sur le problème... sans avoir obtenu du gouvernement une réponse satisfaisante. Le ministre de la Fonction publique se borne à affirmer qu'une modification de la loi est envisagée. Pour l'an deux mille?

Le paiement des pensions et rentes de guerre à partir du 1.1.1980

Une nouvelle «Caisse nationale des Pensions de la Guerre» a pris, le 1^{er} janvier 1980, la relève de l'ancienne CNPG qui dépendait de la CGER.

Le nouvel organisme, qui dépend directement du ministère des Finances, est établi à l'adresse suivante:

CAISSE NATIONALE DES PENSIONS DE LA GUERRE
Ministère des Finances
Avenue des Arts 30
1040 BRUXELLES

L'attention des titulaires de pensions et rentes de guerre est attirée sur le fait que, dans toute correspondance avec la nouvelle CGER, il leur faudra mentionner le numéro qui figurera sur les documents des paiements effectués par l'organisme précité.

— 0 —

Signalons, en outre, que la nouvelle caisse aura joint aux paiements des pensions, effectués le 2 janvier 1980, le maximum des péréquations résultant de la loi du 12 juillet 1979 et qui n'ont pu être faites en octobre dernier. Le solde des arriérés sera payé, affirme-t-on, dans le courant de janvier: à partir du 15.

Exemption du service militaire pour les fils de grands invalides et de certains PG

Le parlement a voté une loi, non encore promulguée au moment où nous écrivons, et aux termes de laquelle, à partir de la levée 1980, seront exemptés du service militaire les fils des grands invalides de guerre à 66 % au moins et les fils de prisonniers de guerre ayant subi neuf semestres au moins de captivité.

A noter que lors du vote au Sénat, le porte-parole de la Volksunie a précisé que l'adhésion de son groupe était fondée sur le fait qu'on avait ajouté au projet initial les fils de grands invalides. On ne peut mieux exprimer son dédain pour les PG... non flamands!

Remboursement de la redevance radio-TV

Les anciens prisonniers de guerre déjà titulaires d'une pension d'invalidité et dont le taux a été porté à 50 % au moins, grâce notamment aux

10 % forfaitaires, peuvent obtenir le remboursement de la taxe radio-télévision avec effet rétroactif au 1.1.1978.

S'adresser à: Régie des TT - Service radio et télévision-redevances - Boulevard Emile Jacquemain 164, 1000 Bruxelles (Joindre copie de la nouvelle attestation d'invalidité).

Pour rappel, tous les invalides de guerre à 50 % au moins peuvent bénéficier de l'exonération de cette redevance.

STATUT ET RENTE DU MOBILISE

Patience

Nous avons reçu la lettre suivante du Ministère de la Défense nationale:

Monsieur le Président,

En suite, d'une part, de la création d'une rente en faveur des militaires belges qui ont effectué du service au cours des différentes phases de la mobilisation 1939-1940, et d'autre part de la fixation, au 31 mars 1980, de la date limite de recevabilité des demandes au bénéfice du statut du mobilisé 1939-1940, l'Office Central de la Matricule (OCM) est assailli journellement de centaines de demandes et d'interventions de toutes sortes relatives au susdit statut.

Bien que l'effectif en personnel du bureau concerné ait été sensiblement augmenté, il doit être tenu compte actuellement d'un délai de réponse d'environ un an, étant bien entendu qu'en vue de l'octroi de la rente du mobilisé, il est donné priorité, autant que possible, aux demandeurs qui, soit sont âgés de 65 ans, soit atteindront prochainement cet âge.

Il vous est instamment demandé d'informer vos membres de cet état des choses. Il serait également utile d'attirer leur attention sur le fait que dès qu'une demande valable au bénéfice du statut du mobilisé 39-40 a été introduite auprès de l'OCM, toute correspondance ou intervention ultérieure ne peut qu'augmenter le retard déjà accusé.

De toute façon, les mobilisés 39-40 peuvent conserver leurs droits éventuels à la rente sans être en possession de l'attestation de bénéficiaire du statut du mobilisé. A cet effet, il leur suffit d'introduire une demande auprès de l'Administration des pensions en spécifiant qu'une demande au bénéfice de l'arrêté royal du 20 février 1975 a été introduite auprès de l'OCM et que l'attestation de bénéficiaire lui sera transmise ultérieurement.

Il est bien entendu que la demande au bénéfice du statut du mobilisé 39-40 doit être introduite auprès de l'OCM avant le 1^{er} avril 1980.

Je vous prie d'agréer....

Changements d'adresse

Les Belges ont la bougeotte... et donc les Chasseurs Ardennais aussi.

Nous insistons encore très vivement auprès de tous nos membres pour qu'en cas de changement d'adresse

ils avertissent LEUR SECTION sans retard

et non l'administrateur du bulletin ou le président national ou le secrétaire national.

CHASSEURS ARDENNAIS TOMBES AU CHAMP D'HONNEUR PENDANT LA CAMPAGNE DE 1940

XIII

5^e REGIMENT DE CHASSEURS ARDENNAIS (1)

Noms et prénoms	Lieu et date de naissance	Matric. Grade et classe	Tombé le... à...
Cie EM			
BRADFER Joseph, L.A.	Witry 23-3-1907	110/76180 Sdt M 27	10 Traimont (mine)
NOEL Paul, E.V.	Thy-le-Château 9-4-1909	35604 Lt Ré	25 Vinckt
PELTGEN Paul	Meix-devt.-Virton 1-1-1907	110/83340 Sdt M 33	25 Deynze
1^{re} Cie			
CHEPPE Jean, F.G.	Bouvignes 5-11-1919	296/1452 Sdt M 39	12 Bouvignes
PIERRET Emile, R.	Herbeumont 5-2-1918	296/433 Sdt M 37	entre 16-27 Steenbrugge 27 Bruges
BURNET Auguste	Houdemont 9-4-1916	40895 S Lt Ré	25 Meigem
MARCHAL René, V.J.	Bertogne 24-11-1910	110/79772 Sgt M 30	25 Meigem
BANDIN Henri, J.B.	Bertrix 26-4-1918	296/423 Sdt M 37	25 Zeveren
BOUCHAT Jules, E.J.G.	Faulx 12-3-1911	110/80301 Sdt M 31	25 Zeveren
DUTERME Albert, C.J.	Louette St-Denis 16-9-1917	296/318 Sdt M 37	25 Zeveren
DUMONCEAU Fernand, J.	Haut-Fays 18-2-1917	296/314 Sdt M 37	25 Meigem
HENNON Georges, J.	Cugnon 27-1-1918	296/429 Sdt M 38	25 Meigem
RESER Jean, H.	Opont 27-5-1920	296/1340 Sdt M 39	25 Meigem
GRESSE René, J.G.	Longvilly 6-11-1913	110/83948 Sdt M 33	26 Deynze
QUOIBION Jules, F.J.	Toumay 13-10-1920	110/90878 Sdt M 39	30 Zeveren
2^e Cie			
BERNAIR Léon, C.G.	Bras (Fr) 17-12-1915	110/88532 Sgt M 36	25 Meigem
FOUARD René, G.C.	Remagne 7-3-1920	296/1443 Sdt M 39	25 Petegem
GOBERT Emile, L.J.	Remagne 24-3-1920	296/1444 Sdt M 39	25 Meigem
COISME Marius, J.	Libin 9-5-1920	296/1436 Sdt M 39	26 Deynze
HINQUE Albert, J.	Villers s Semois 15-3-1913	110/83884 Sdt M 33	26 Zeveren
MINET Roger, L.J.J.	Bertrix 25-8-1919	110/90858 Sdt M 39	27 Aarsele

(à suivre)

Un nouveau Commandant à la 7^e Brigade

Le jour de la Saint-Nicolas, au camp Roi Albert à Marche-en-Famenne, le colonel BEM Dupont, jusque là chef de Cabinet adjoint du ministre de la Défense nationale, a hérité du commandement de la 7^e Brigade d'Infanterie blindée, assuré ces dernières années par le colonel BEM Raes. C'est le général Liebens, commandant la 1^{re} Division, qui a reconnu le nouveau Brigadier, lequel est né au cœur de notre Ardenne, à Erneuville.

Tous nos vœux l'accompagnent, et aussi le colonel Raes, un brillant Para, qui devient professeur à l'Ecole de Guerre — pardon : à l'Institut royal supérieur de Défense — et avec qui les Chasseurs Ardennais ont toujours entretenu d'agréables relations.

Dans le haut commandement de l'Armée

Le 1^{er} novembre, d'importants changements sont survenus à la tête de notre Armée, suite au départ du lieutenant général aviateur Crékille.

Le lieutenant général Willy Gontier est devenu chef d'Etat-Major général des Forces armées. Lui a succédé à la tête de l'Etat-Major général de la Force terrestre, le lieutenant général Joseph Ameryckx, lequel a été remplacé, en tant que commandant du 1^{er} Corps d'Armée et de commandant en chef des Forces belges en Allemagne, par le lieutenant général mond De Wilder.

Tous trois sont issus de l'Infanterie, ce qui est assez exceptionnel dans notre haut commandement.

Décès

Le général Henri Raucq

Nous avons appris, avec regret, le décès, le 13 octobre dernier, à l'âge de 62 ans, du général-major e.r. Henri Raucq, ancien commandant du 2^e Lanciers, de la 18^e Brigade blindée et, surtout, de la 1^{re} Division dont fait notamment partie le 1^{er} Chasseurs Ardennais. C'était un homme particulièrement élégant et distingué, et qui aimait bien les Chasseurs Ardennais. Nous renouvelons l'expression de notre sympathie à Mme Raucq et à sa famille.

Mme A. d'Ansembourg

Au château d'Assenois, est décédée, le 27 novembre, la Comtesse Amaury d'Ansembourg et du Saint-Empire, épouse du chef de Cabinet du gouverneur de la province de Luxembourg. Le comte A. d'Ansembourg est le petit-fils de feu le gouverneur Paul van den Corput. Nos condoléances émues.

Plus de Chefs de Musique...

Un problème délicat auquel va devoir s'attaquer en mesure, en étudiant attentivement la fugue et le contrepoint, le nouveau ministre de la Défense nationale est celui des chefs de musiques militaires. Il n'y en aura bientôt plus, car, pour toutes sortes de raisons, la carrière ne tente plus ceux qui pourraient y accéder.

Actuellement, sont dépourvues de chefs la Musique des Guides où l'on a prolongé après sa retraite Yvon Ducène, commissionné exceptionnellement major; la Musique des Forces de l'Intérieur ou des Chasseurs Ardennais, où le commandant Carion, prolongé lui aussi, a pris sa retraite; la Musique des FBA et, la Musique de la Force navale. Comme le commandant Cardon, chef de la Musique de la Gendarmerie, va atteindre lui aussi l'âge de la retraite, il n'y aurait bientôt plus de Chef qu'à la Force aérienne. Pour combien de temps ?

Parmi les raisons de cette crise des vocations, nous dit-on, le statut matériel et la limite d'âge de 33 ans pour les candidats, ou 35 ans pour pouvoir être nommé sous-lieutenant chef de musique.

Monuments ChA

En page 15 de notre dernier numéro, il fallait évidemment lire: «Montleban (La Cédrogne)».